

PRODUCTIVITÉ ET PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC

BILAN 2010



HEC MONTRÉAL

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal a une double vocation. Le Centre se veut d'abord un organisme voué à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme objets principaux d'étude le Québec et le Canada. Le Centre se veut également un organisme de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation en matière de productivité et de prospérité.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des copies supplémentaires de ce document, visitez le **[www.hec.ca / cpp](http://www.hec.ca/cpp)** ou écrivez-nous à **info.cpp@hec.ca**.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7

Téléphone : 514.340.6449

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.
This publication is also available in English at **[www.hec.ca / cpp](http://www.hec.ca/cpp)**.

©2010 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

PRODUCTIVITÉ ET PROSPÉRITÉ AU QUÉBEC

BILAN 2010

PRÉFACE

Productivité et prospérité au Québec en est à sa deuxième édition. On se rappellera que la publication de l'édition de l'année dernière, le *Bilan 1981-2008*, coïncidait avec le lancement officiel du *Centre sur la productivité et la prospérité* le 25 septembre 2009.

Avec cette nouvelle édition, le *Bilan 2010*, nous souhaitons créer une habitude de lecture auprès du plus grand nombre de personnes possible. La situation du Québec, en termes de productivité et de niveau de vie, est préoccupante à bien des points de vue et mérite qu'on y accorde une attention particulière car, en fin de compte, c'est notre qualité de vie qui est en jeu. Tous les acteurs économiques sont concernés par cette situation : les citoyens, les entreprises et les gouvernements.

Si la situation québécoise est préoccupante, la situation canadienne l'est tout autant. Les déboires importants qu'a connus l'Ontario suite à la récession mondiale de 2008-2009, provoquée par la crise financière, n'ont rien fait pour améliorer la situation canadienne en matière de productivité et de niveau de vie.

En fait, le *Bilan 2010* fait ressortir clairement que les enjeux liés à la productivité et au niveau de vie, tant au Québec qu'au Canada dans son ensemble, n'ont rien de conjoncturels et ont plus à voir avec des facteurs structurels difficiles à changer à court terme. Le programme de recherche du *Centre sur la productivité et la prospérité* que l'on peut consulter au www.hec.ca/cpp présente divers projets de recherche dont l'objectif commun est d'identifier les facteurs structurels à la source de notre retard en termes de productivité et de niveau de vie.

En plus de représenter une mise à jour du *Bilan 1981-2008*, le *Bilan 2010* innove de deux manières. D'abord en présentant une analyse détaillée de l'effet du vieillissement appréhendé de la population sur la croissance du niveau de vie au Québec. Ensuite, en offrant une réflexion sur le comportement du Canada à l'égard des investissements directs étrangers et leur impact sur la productivité.

En terminant, je tiens à souligner que ce *Bilan 2010* est le résultat d'une collaboration de toute l'équipe du *Centre sur la productivité et la prospérité*. Cette (petite) équipe travaillant sous ma supervision est composée de Kristelle Audet, Laurent Da Silva, Jonathan Deslauriers et Pierre-Olivier Lachance. Je les remercie chaleureusement pour leur dévouement et leur implication. J'adresse également des remerciements particuliers à Jonathan Deslauriers pour son travail de coordination dans la collecte et le traitement des données.

Robert Gagné, directeur

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal

Septembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	8
1. Le Québec dans le monde	10
2. Les origines du retard du niveau de vie du Québec	18
3. D'où vient la croissance de la productivité du travail?	32
4. Démographie et niveau de vie	44
Conclusion	57

Fascicule

Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada	58
--	----

INTRODUCTION

Au cours des 50 dernières années, la société québécoise s'est dotée d'institutions et d'infrastructures publiques qui permettent aujourd'hui à sa population de jouir d'une qualité de vie enviable à bien des égards. Toutefois, une analyse comparative de la performance économique du Québec expose une réalité préoccupante : le Québec pourrait faire beaucoup mieux lorsqu'on le compare aux autres économies industrialisées.

Ainsi, lorsqu'on compare la performance du Québec à celles de ses principaux partenaires commerciaux, on constate que le Québec affiche un retard économique relativement important, retard qui se manifeste par un niveau de vie plus faible.

À cet égard, la première édition de *Productivité et prospérité au Québec* parue en 2009 a démontré que le retard du Québec en termes de niveau de vie pourrait en grande partie s'expliquer par sa performance en matière de productivité du travail. L'analyse a également démontré que le retard économique du Québec n'était pas uniquement le fait d'une comparaison dans un contexte nord-américain. Ainsi, lorsqu'on analyse la performance du Québec dans un contexte plus large, on constate que le niveau de vie du Québec est généralement inférieur à ceux observés dans les grands pays industrialisés. Le redressement de la performance de l'économie québécoise doit donc demeurer un enjeu prioritaire pour le Québec. C'est là un passage obligé pour le maintien de la qualité de vie des Québécois.

Cette seconde édition de *Productivité et prospérité au Québec* souligne la première année d'existence du *Centre sur la productivité et la prospérité*. En plus d'assurer la veille économique de la performance du Québec en matière de productivité et de prospérité, cette seconde édition permet au *Centre* d'assumer une partie essentielle de son mandat, soit de remettre au centre du débat public l'enjeu fondamental de la productivité à titre de principale source de prospérité et, par conséquent, de qualité de vie.

En s'appuyant sur des données historiques et contemporaines, ce *Bilan 2010* cherche à identifier les défis présents et futurs auxquels le Québec devra s'attaquer afin d'assurer la pérennité de la qualité de vie des Québécois.

Entre autres thèmes abordés, cette édition s'intéresse aux conséquences du ralentissement de l'activité économique mondiale sur la performance de l'économie du Québec. Nous verrons à cet effet que l'économie québécoise a mieux supporté les contrecoups de la récente récession que ses principaux partenaires commerciaux.

Une analyse historique de la performance du Québec au chapitre de la productivité du travail permet par ailleurs d'identifier l'origine du retard actuel du Québec. Entre autres conclusions, nous verrons que le retard de productivité du Québec est avant tout lié à des lacunes au niveau de l'efficacité en général plutôt qu'aux particularités de sa composition industrielle.

Cette seconde édition propose également une analyse prospective portant sur les impacts du vieillissement de la population sur la performance économique du Québec. En s'appuyant sur les plus récentes projections démographiques, cette analyse s'intéresse plus particulièrement à l'impact du vieillissement appréhendé de la population sur le niveau de vie.

Enfin, cette édition comprend un fascicule traitant d'un facteur susceptible d'augmenter la productivité du travail : les investissements directs étrangers (IDE). Ce fascicule s'intéresse particulièrement aux mécanismes par lesquels les IDE permettent d'accroître la productivité du travail. Il montre aussi que la diminution des restrictions limitant la part des entreprises d'ici détenues par des intérêts étrangers des secteurs du transport aérien et des télécommunications serait grandement bénéfique pour l'économie canadienne.

Toutes les données et les méthodes de calcul utilisées dans ce document sont décrites en détail dans une annexe méthodologique disponible au www.hec.ca/cpp. Les différentes sources des données utilisées sont également énumérées dans cette même annexe.

La prochaine section du *Bilan 2010* présente la situation économique du Québec relativement à celle des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La section 2 discute des facteurs à l'origine du retard économique du Québec. La contribution des différents secteurs industriels qui composent l'économie québécoise à la croissance de la productivité du travail est analysée à la section 3. La section 4 discute des effets du vieillissement de la population du Québec sur son développement économique. Le fascicule sur les IDE complète ce *Bilan 2010*.

**Le redressement de la performance
de l'économie québécoise doit donc
demeurer un enjeu prioritaire pour
le Québec.**



LE QUÉBEC DANS LE MONDE



Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est l'indicateur le plus fréquemment utilisé afin de mesurer et de comparer les niveaux de vie des sociétés. Il est défini comme le rapport entre la valeur au marché de tous les biens et services finaux produits dans une économie au cours d'une année et la population totale. En d'autres termes, il représente le revenu moyen à la disposition des habitants d'un pays afin d'effectuer les dépenses qui contribuent à maintenir leur niveau et leur qualité de vie.

Le tableau 1 présente le classement des vingt-trois pays de l'OCDE ayant le niveau de vie le plus élevé pour l'année 2009. Avec un PIB par habitant de 38 611,84\$, le Québec se classe entre le 19^e et le 20^e rang, derrière l'Espagne. Cette position se traduit par un retard de plus de 25 % avec les six économies les plus prospères de l'OCDE et, en particulier, de près de 50 % avec les États-Unis.

TABLEAU I

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT POUR LE QUÉBEC ET LES PAYS DE L'OCDÉ, 2009

(Dollars canadiens de 2008 et pourcentages)

Rang	Pays	PIB / hab. 2009	Rang 2008	Croissance 2008-2009 (%)
1.	Luxembourg	103 837,25	1	-5,16
2.	Norvège	73 548,06	2	-2,88
3.	États-Unis	56 109,06	3	-3,47
4.	Suisse	54 101,69	4	-2,57
5.	Pays-Bas	50 687,08	6	-4,49
6.	Irlande	49 540,77	5	-7,62
7.	Australie	47 527,72*	9	-
8.	Autriche	47 077,95	7	-4,19
9.	Canada	46 242,79	10	-3,65
10.	Suède	45 527,32	8	-6,01
11.	Danemark	44 998,88	12	-5,41
12.	Islande	44 724,37	11	-6,46
13.	Belgique	43 894,03	16	-3,75
14.	Allemagne	43 663,90	15	-4,65
15.	Royaume-Uni	43 497,88	14	-5,51
16.	Finlande	42 472,72	13	-8,46
17.	France	41 366,54	17	-3,16
18.	Japon	39 550,02	18	-5,12
19.	Espagne	38 886,80	19	-4,34
	Québec	38 611,84	19-20	-1,99
20.	Italie	38 011,90	20	-5,72
21.	Grèce	36 536,88	21	-2,17
22.	Nouvelle-Zélande	35 460,94	22	-1,68
23.	Corée du Sud	33 109,50	23	-0,09
Moyenne OCDÉ		42 517,69		-3,98
Moyenne G7		48 660,67		-3,10

*Donnée pour 2008.

Entre 2008 et 2009, le niveau de vie de l'ensemble des pays du classement a reculé en raison de la récession mondiale. En effet, le recul moyen des pays de l'OCDE a été de 3,98 %, soit près de 2,00 % plus élevé que celui de 1,99 % enregistré au Québec. Le Québec semble donc avoir mieux résisté aux contrecoups de la récession. Cependant, en dépit d'un ralentissement économique moins marqué au Québec, la position relative de la province dans le classement n'a pas bougé. Le niveau de vie québécois demeure ainsi inférieur à la majorité des pays membres de l'OCDE.

Comme l'a bien démontrée l'édition 2009 de *Productivité et prospérité au Québec*, la croissance du niveau de vie est étroitement liée à la croissance de la productivité du travail, mesurée par le rapport entre le PIB et les heures travaillées. Le graphique 1, dans lequel on retrouve le Québec, l'Ontario ainsi que 20 pays de l'OCDE pour lesquels les données étaient disponibles, illustre cette relation. Ce graphique montre qu'une croissance de la productivité du travail élevée est généralement associée à une croissance élevée du PIB par habitant.

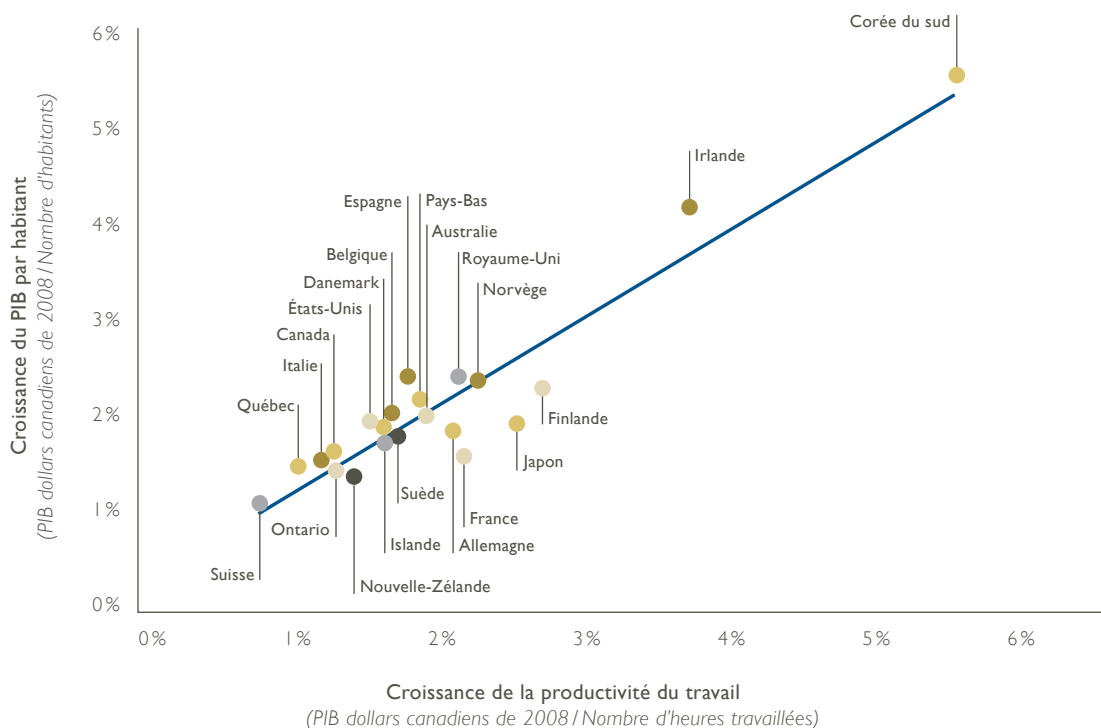
C'est d'ailleurs en ayant eu une croissance de la productivité du travail très vigoureuse entre 1981 et 2009 que des pays comme l'Irlande et la Corée du Sud ont été en mesure de rattraper partiellement les écarts de niveau de vie qui les séparaient des pays les plus prospères de l'OCDE. Le niveau de vie du Québec étant l'un des plus faibles lorsque comparé à la majorité des pays de l'OCDE, on s'attendrait à une croissance de celui-ci plus rapide qu'ailleurs si un certain rattrapage était à l'œuvre. Or, la position du Québec au sein du graphique 1 montre que ce n'est pas le cas. Cette situation peut s'expliquer en grande partie par une faible croissance de la productivité du travail. En effet, entre 1981 et 2009, parmi les 20 pays présentés dans le graphique, seule la Suisse a à la fois connu une croissance moyenne de la productivité du travail et du PIB par habitant inférieure à celle du Québec. Cela s'explique par le niveau de vie historiquement très élevé de la Suisse qui n'est, par conséquent, pas en situation de rattrapage économique.

**Entre 2008 et 2009, le recul moyen
des pays de l'OCDE a été de 3,98 %,
soit près de 2,00 % plus élevé que
celui de 1,99 % enregistré au Québec.**

GRAPHIQUE I

CROISSANCES DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, 1981-2009

(Moyennes annuelles)



Du côté de la productivité du travail, le tableau 2 ci-contre montre que le Québec se situe toujours, en 2009, derrière plus de la moitié des pays de l'OCDE, avec une productivité du travail de 48,56 \$ par heure travaillée. Cela fait en sorte que les travailleurs du Québec doivent travailler un plus grand nombre d'heures pour générer une richesse équivalente à la moyenne des pays de l'OCDE. À l'inverse, les travailleurs d'un pays comme la France, où la productivité du travail est nettement plus élevée qu'au Québec, peuvent se permettre de travailler un nombre d'heures plus faible et tout de même jouir d'un niveau de vie légèrement supérieur à celui du Québec.

La productivité du travail au Québec a cru entre 2008 et 2009 de 1,44%. Cependant, la province a tout de même glissé d'une position dans le classement, pour s'établir entre le 19^e et le 20^e rang. Cela s'explique principalement par la croissance fulgurante de la productivité du travail de l'Islande, laquelle s'est chiffrée à 4,88% et lui a permis de dépasser celle du Québec.

Il peut sembler surprenant de voir que, malgré la récession mondiale, la productivité du travail puisse croître de manière aussi importante qu'en Islande, aux États-Unis ou en Espagne. Cependant, en contexte de récession, il est courant qu'à la fois le PIB et les heures travaillées, les deux variables qui déterminent la productivité du travail, diminuent. L'augmentation de la productivité du travail dans ce contexte se produit lorsque les heures travaillées subissent une diminution plus marquée que le PIB.

TABLEAU 2

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL POUR LE QUÉBEC ET LES PAYS DE L'OCDE, 2009

(Dollars canadiens de 2008 et pourcentages)

Rang	Pays	PIB/hab. 2009	Rang 2008	Croissance 2008-2009 (%)
1.	Norvège	96,83	2	-0,25
2.	Luxembourg	91,61	1	-7,18
3.	Irlande	72,53	4	2,74
4.	Pays-Bas	70,23	3	-2,34
5.	Belgique	68,76	5	-1,51
6.	France	66,98	6	-1,30
7.	États-Unis	64,91	8	2,93
8.	Allemagne	63,87	7	-2,20
9.	Autriche	59,05	10	-0,70
10.	Suède	58,90	9	-2,32
11.	Suisse	56,81	12	-2,05
12.	Royaume-Uni	56,64	11	-2,50
13.	Espagne	56,63	16	3,17
14.	Danemark	56,63	13	-1,29
15.	Australie*	56,05	15	-
16.	Finlande	55,28	14	-3,51
17.	Canada	53,79	17	0,88
18.	Italie	52,00	18	-1,47
19.	Islande	49,58	19	4,88
	Québec	48,56	18-19	1,44
20.	Japon	46,59	20	-0,44
21.	Grèce	41,73	21	-0,97
22.	Nouvelle-Zélande	40,40	22	1,39
23.	Portugal	37,31	24	1,47
28.	Corée du Sud	30,63	27	1,07
	Moyenne OCDE	55,12		0,08
	Moyenne G7	61,50		0,50

*Donnée pour 2008.

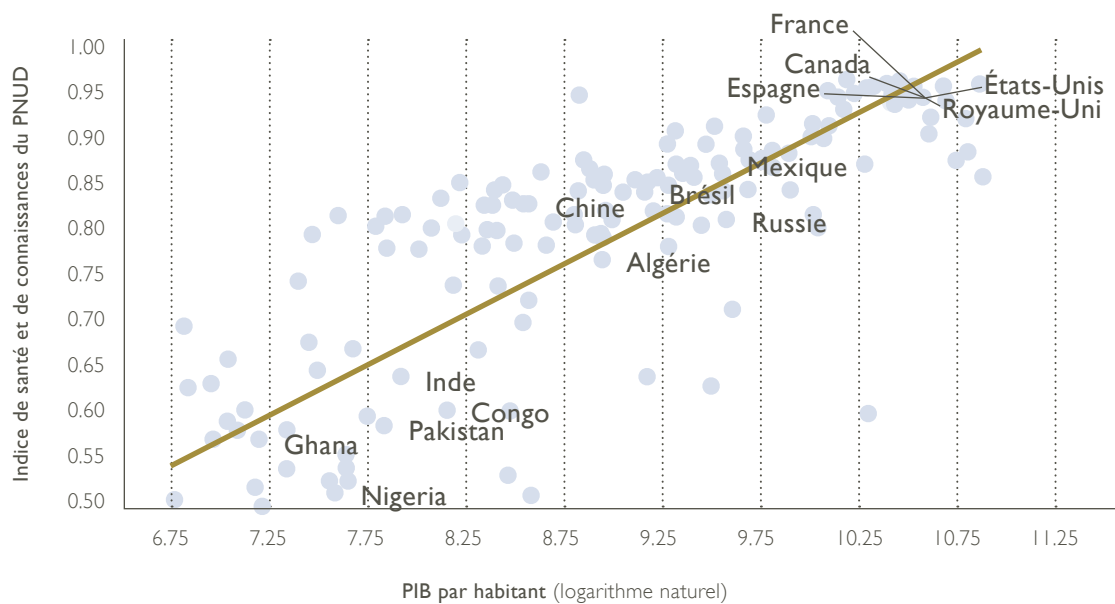
Le Québec accuse donc encore aujourd'hui un retard important de niveau de vie avec la plupart des économies de l'OCDE, et ce, malgré une certaine résilience face à la récession de 2009. Afin de mieux comprendre cet écart et les changements qui l'ont affecté entre 2008 et 2009, la section suivante présente une comparaison avec nos voisins immédiats, soit l'Ontario, l'ensemble du Canada et les États-Unis.

LA DÉFINITION DU NIVEAU DE VIE

Le PIB par habitant présente l'avantage d'être un indicateur objectif permettant les comparaisons internationales. En effet, la normalisation des systèmes de comptabilité nationaux fait en sorte que la mesure du PIB par habitant est très similaire d'un pays à l'autre. Toutefois, le PIB par habitant ne tient pas compte des inégalités dans la distribution des revenus. Il s'agit plutôt d'un indicateur de la taille des revenus pouvant être redistribués. C'est d'ailleurs à partir de ces revenus qu'une société peut s'offrir les services publics (santé, éducation, etc.) et les infrastructures dont elle a besoin.

Le PIB par habitant est étroitement lié à de nombreux indicateurs associés au développement économique et social. Parmi ces indicateurs, l'indice de développement humain (IDH) développé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour 175 pays est le plus utilisé. Cet indice comporte trois dimensions, soit la santé, les connaissances ainsi que les revenus. Ces composantes sont mesurées respectivement par l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, et le PIB par habitant. L'IDH est donc forcément corrélé avec le PIB par habitant, puisqu'il en fait partie. Afin d'éviter ce biais, il est pertinent de mesurer la corrélation entre le PIB par habitant et la moyenne des indices correspondant aux deux premières composantes, soit la santé et les connaissances. Cette corrélation est présentée dans le graphique ci-contre. On constate qu'il existe une forte corrélation positive entre ces deux variables. En effet, les pays ayant un PIB par habitant élevé sont généralement caractérisés par une espérance de vie et des taux de scolarisation supérieurs aux pays dont le PIB par habitant est plus faible. Ainsi, en plus d'être une mesure objective et comparable d'un pays à l'autre, la prospérité économique mesurée par le PIB par habitant est un facteur clef contribuant au développement social d'un pays. Ainsi, il s'avère légitime d'utiliser cette mesure afin de déterminer et de comparer les niveaux de vie d'un pays à l'autre.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT ET INDICE DE LONGÉVITÉ ET DE CONNAISSANCE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2007



LES
ORIGINES
DU RETARD
DE NIVEAU
DE VIE DU
QUÉBEC

L'édition précédente de *Productivité et prospérité au Québec* a bien démontré qu'au cours de la période 1981-2008, l'écart de niveau de vie entre le Québec et ses voisins immédiats s'est accru. En excluant l'inflation, l'écart séparant le niveau de vie du Québec de celui de l'ensemble du Canada est passé de 4 731,20 \$ en 1981 à 8 599,55 \$ en 2008. Au cours de cette même période, l'écart entre le Québec et les États-Unis a quant à lui plus que doublé, passant de 7 944,96 \$ à 18 729,86 \$ (dollars canadiens de 2008).

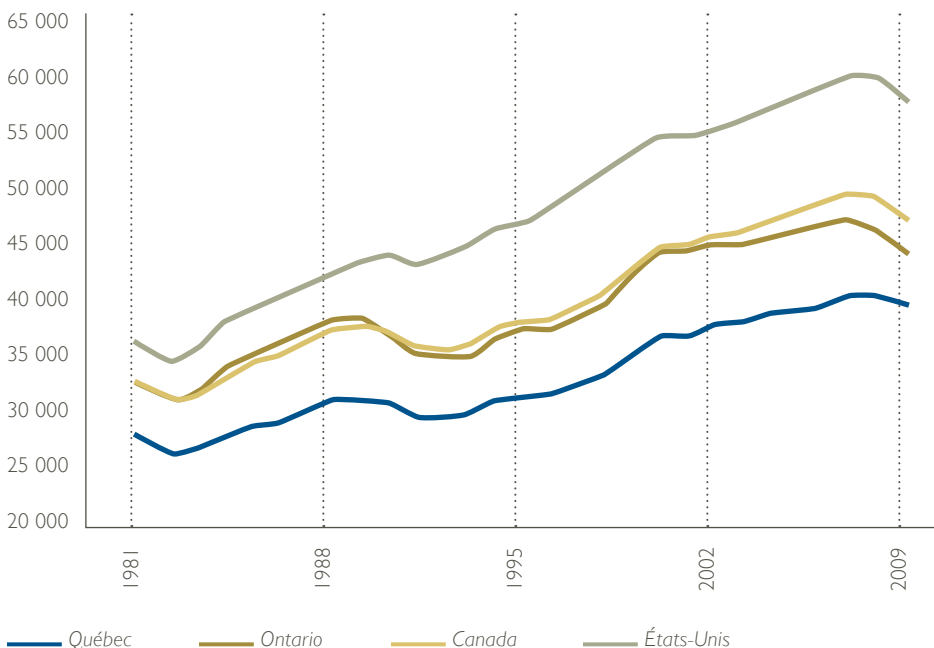
Cependant, il est possible que la récession mondiale découlant de la crise financière amorcée en 2007 ait modifié légèrement ce portrait de la situation. Quelles ont été les conséquences de la récession de 2009 sur le niveau de vie et la productivité du travail au Québec comparativement à ses voisins? Cette récession se compare-t-elle aux autres épisodes de croissance négative du PIB que le Québec a traversés au cours des trois dernières décennies? Ce sont deux questions très pertinentes à analyser en raison de l'incertitude toujours présente entourant l'économie mondiale.

Le graphique 2 illustre l'évolution du niveau de vie mesuré par le PIB par habitant au Québec, en Ontario, au Canada et aux États-Unis entre 1981 et 2009. D'abord, on remarque que le PIB par habitant du Québec a atteint un sommet en 2008 alors que ses voisins ont atteint le leur en 2007 pour ensuite reculer au cours des deux années suivantes. La récession, illustrée sur le graphique par le recul du PIB par habitant au cours des dernières années, a donc touché le Québec plus tard que ses voisins. On constate également que l'ampleur du déclin du PIB par habitant a considérablement varié d'une région à l'autre.

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, 1981-2009

(Dollars canadiens de 2008)



Le tableau 3 présente le PIB par habitant au Québec, en Ontario, au Canada et aux États-Unis en 2008 et en 2009 et leur variation respective. C'est au Québec que le PIB par habitant a subi la plus faible diminution, soit de 1,99 %. L'Ontario a quant à elle été la plus durement touchée, son PIB par habitant ayant chuté de 3,99 %. Les déclinés enregistrés au Canada et aux États-Unis ont quant à eux été relativement similaires, soit de 3,65 % et 3,47 % respectivement.

**Au cours de la récente récession,
le niveau de vie des Québécois a été
relativement épargné comparativement
à celui de ses voisins.**

TABLEAU 3

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, 2008 ET 2009

(Dollars canadiens de 2008 et pourcentages)

	PIB par habitant		Variation	
	2008	2009	\$	%
Québec	39 397,33	38 611,84	-785,49	-1,99
Ontario	45 286,38	43 479,19	-1 807,19	-3,99
Canada	47 996,87	46 242,79	-1 754,08	-3,65
États-Unis	58 127,19	56 109,06	-2 018,13	-3,47

Ainsi, au cours de la récente récession, le niveau de vie des Québécois a été relativement épargné comparativement à celui de ses voisins. Étant donné cette bonne performance relative du Québec au cours de la récession, il est pertinent de se demander si les écarts de niveau de vie entre le Québec et ses voisins ont changé substantiellement entre 2008 et 2009.

Le tableau 4 présente les écarts de niveau de vie qui séparaient le Québec de l'Ontario, du Canada et des États-Unis pour 2008 et 2009. On remarque que, dans tous les cas, les écarts de niveau de vie ont été réduits considérablement. L'écart de niveau de vie avec l'Ontario est celui ayant diminué le plus, en passant de 5 889,05 \$ à 4 867,35 \$. Cela correspond à une baisse de 17,35 %.

TABLEAU 4

ÉCART DU PIB PAR HABITANT DU QUÉBEC AVEC L'ONTARIO, LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, 2008 ET 2009

(Dollars canadiens de 2008 et pourcentages)

	Écart		Variation	
	2008	2009	\$	%
Ontario	5 889,05	4 867,35	-1 021,70	-17,35
Canada	8 599,55	7 630,94	-968,60	-11,26
États-Unis	18 729,86	17 497,21	-1 232,64	-6,58

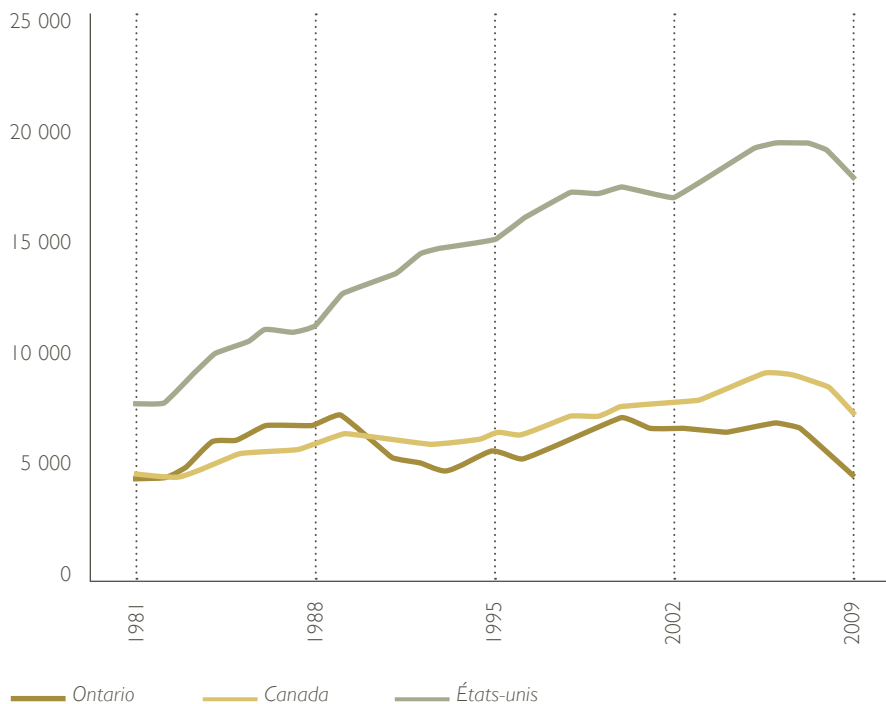
Cela peut sembler de bonnes nouvelles pour le Québec. Cependant, si les économies voisines profitent de reprises économiques plus rapides que la nôtre dans les prochaines années, il est fort possible que cette diminution des écarts observée entre 2008 et 2009 ne soit que temporaire. Sachant que ce n'est pas la première récession qui frappe l'économie québécoise, l'histoire peut-elle nous indiquer comment le Québec réagira lors de la reprise?

Il s'avère que l'évolution du niveau de vie des Québécois au cours des 30 dernières années permet d'identifier certaines tendances quant au comportement de l'économie québécoise face aux récessions. Lors de la récession de 1981, l'écart de niveau de vie entre le Québec et ses voisins immédiats n'a pas significativement changé. Toutefois, entre 1982 et 1984, lors de la reprise économique, le Québec n'a pas su rebondir aussi vigoureusement que ses voisins immédiats. Ainsi, durant cette courte période, l'écart de niveau de vie s'est creusé de plus de 1 500 \$ avec l'Ontario, 600 \$ avec le Canada et près de 2 000 \$ avec les États-Unis, tel qu'illustré sur le graphique 3.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE DU QUÉBEC PAR RAPPORT À L'ONTARIO, AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, 1981-2009

(Dollars canadiens de 2008 par habitant)



Au cours de la récession suivante, c'est-à-dire entre 1989 et 1992, l'économie québécoise a connu une baisse du PIB par habitant inférieure à celle de l'Ontario et du Canada et son écart de niveau de vie s'est ainsi réduit de plus de 2 000 \$ avec l'Ontario et plus de 400 \$ avec le Canada. Toutefois, tout comme lors de la récession précédente, le Québec n'a pas été en mesure de se sortir du ralentissement économique de façon convaincante. Conséquemment, le rattrapage du Québec s'est rapidement résorbé et le niveau de vie relatif des Québécois est retombé à son niveau initial quelques années plus tard.

Historiquement, l'économie québécoise n'a donc pas été à même de se sortir des périodes de récession avec un momentum économique lui permettant de rattraper son écart de niveau de vie lors des périodes de croissance. Dans cette perspective, la réduction des écarts de niveau de vie observée entre 2008 et 2009 n'est pas nécessairement un gage de rattrapage permanent de l'économie québécoise. Sachant que le Québec s'est comporté de façon similaire au cours des récessions précédentes, il se pourrait très bien que l'histoire se répète encore une fois.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DURANT LA RÉCESSION

Puisque la productivité du travail a un impact important sur le niveau de vie, il est pertinent de s'intéresser aux conséquences de la récession sur cette dernière. Le tableau 5 présente la productivité du travail au Québec, en Ontario, au Canada et aux États-Unis pour 2008 et 2009.

TABLEAU 5

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, 2008 ET 2009

(Dollars canadiens de 2008 par heure travaillée et pourcentages)

	Productivité du travail		Variation	
	2008	2009	\$	%
Québec	47,87	48,56	0,69	1,44
Ontario	49,68	50,12	0,43	0,87
Canada	53,32	53,79	0,47	0,89
États-Unis	63,07	64,91	1,84	2,93

D'abord, la productivité du travail au Québec est demeurée la plus faible parmi les juridictions étudiées. Toutefois, la croissance de cette dernière de 1,44 % a tout de même été supérieure à celle de l'Ontario et du Canada. Les États-Unis ont quant à eux connu une croissance importante de leur productivité du travail de 2,93 %. Ces augmentations de la productivité du travail peuvent sembler surprenantes étant donné la récession qui sévissait durant cette même période. En période de récession, la production diminue et le taux de chômage augmente. Cette situation s'est traduite ici à la fois par une diminution du PIB et des heures travaillées autant au Québec que chez ses voisins immédiats. Par conséquent, pour que la productivité du travail connaisse une augmentation, il est nécessaire que les heures travaillées se contractent de façon plus marquée que le PIB. C'est effectivement ce qui s'est produit dans l'ensemble des régions, tel que présenté dans le tableau 6.

TABLEAU 6

VARIATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET DES HEURES TRAVAILLÉES ENTRE 2008-2009

(Pourcentages)

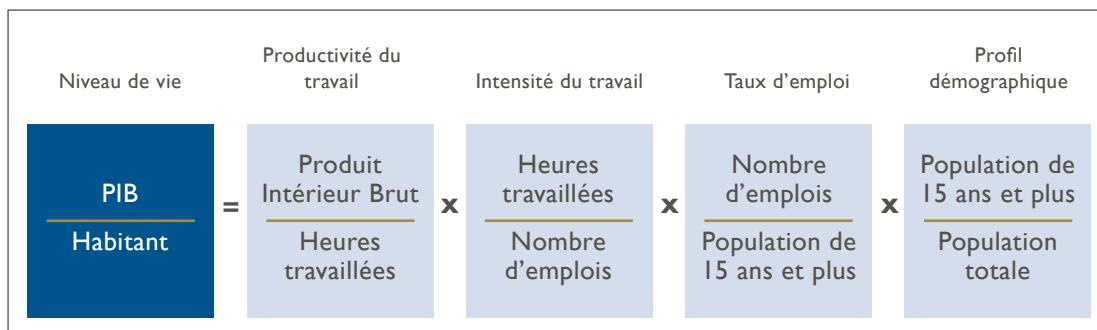
	Variation entre 2008 et 2009 (%)	
	PIB	Heures travaillées
Québec	-1,04	-2,45
Ontario	-3,00	-3,83
Canada	-2,46	-3,32
États-Unis	-2,63	-5,40

Ainsi, la diminution importante de 5,40 % des heures travaillées aux États-Unis, comparativement à la contraction plus modeste du PIB de 2,63 % explique de façon éloquent pourquoi la productivité du travail a augmenté de manière si importante là-bas.

COMPRENDRE LES ÉCARTS DE NIVEAU DE VIE

Au-delà de la productivité du travail, plusieurs autres facteurs sont également à l'œuvre dans la détermination du niveau de vie. À cet égard, il est possible de décomposer le PIB par habitant en quatre éléments distincts, soit la productivité du travail, l'intensité du travail, le taux d'emploi et le profil démographique. L'illustration suivante présente cette décomposition :

Ainsi, la diminution importante de 5,40 % des heures travaillées aux États-Unis, comparativement à la contraction plus modeste du PIB de 2,63 % explique de façon éloquente pourquoi la productivité du travail a augmenté de manière si importante là-bas.



Bien qu'il existe de nombreux facteurs susceptibles d'augmenter le PIB par habitant et qu'il s'agisse d'une approche simplifiée et hautement intégrée du concept de niveau de vie, cette décomposition présente néanmoins l'avantage d'attribuer une valeur monétaire précise à chacune des composantes.

À l'aide de cette décomposition, il est ensuite possible de calculer la part des écarts de niveau de vie entre le Québec et ses voisins immédiats expliquée par chacune des composantes, tel que présenté dans le tableau 7. Cela permet d'identifier lesquelles, parmi ces dernières, sont responsables d'une plus grande part de l'écart de niveau de vie du Québec vis-à-vis l'Ontario, le Canada et les États-Unis.

TABLEAU 7

SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO, LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, 2009

(Pourcentages et dollars canadiens par habitant de 2008)

		Productivité du travail	Intensité du travail	Taux d'emploi	Profil démographique	Total
Ontario	%	26,54	32,72	52,54	-11,81	100,00
	\$	-1 292,02	-1 592,82	-2 557,35	574,83	-4 867,35
Canada	%	56,70	18,73	30,35	-5,78	100,00
	\$	-4 326,85	-1 429,28	-2 315,89	441,08	-7 630,94
États-Unis	%	77,65	27,48	9,00	-14,12	100,00
	\$	-13 585,81	-4 807,73	-1 574,37	2 470,70	-17 938,17

Productivité du travail

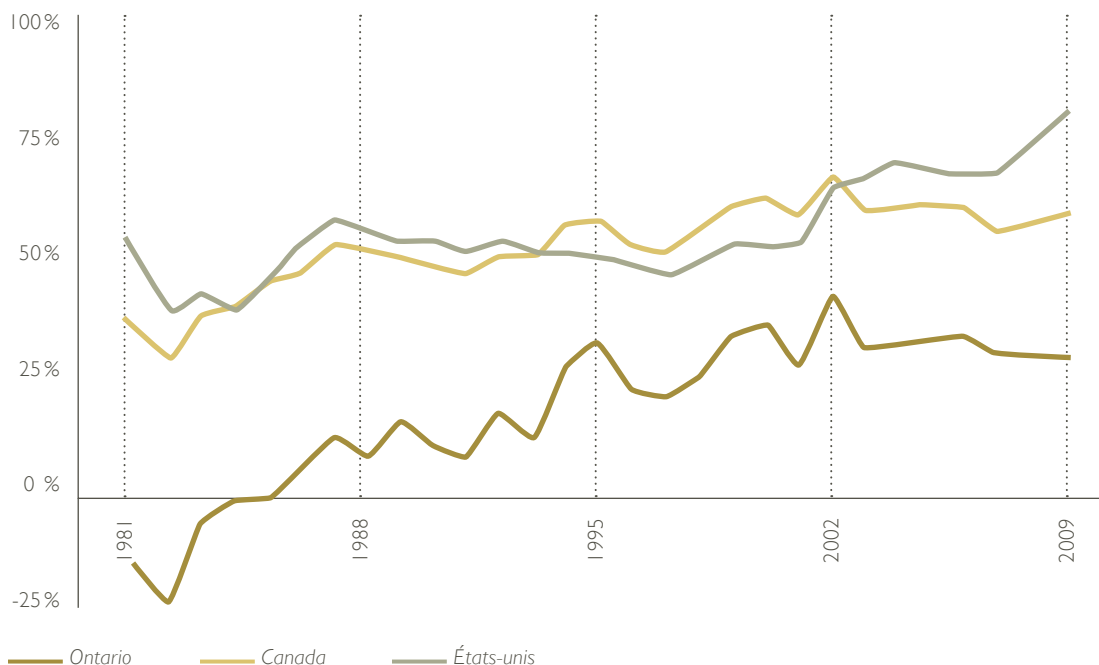
La première colonne du tableau 7 montre que la productivité du travail demeure l'une des principales sources des écarts de niveau de vie. En effet, elle explique en 2009 plus de 25 % de l'écart de niveau de vie avec l'Ontario, près de 60 % avec le Canada et près de 80 % avec les États-Unis. C'est donc dire que la faiblesse de la productivité du travail au Québec creuse l'écart de niveau de vie avec ces régions de 1 292,02 \$, 4 326,85 \$ et 13 585,81 \$ respectivement.

La productivité du travail a-t-elle toujours été le principal facteur à l'origine des écarts de niveau de vie? Le graphique 4, illustrant l'évolution de la part de l'écart de niveau de vie entre le Québec et ses voisins expliquée par la productivité du travail entre 1981 et 2009 permet de répondre à cette question. En effet, le graphique montre clairement que la productivité du travail n'a pas toujours été une source importante de l'écart de niveau de vie avec l'Ontario. En fait, au début des années 80, la productivité du travail au Québec était légèrement supérieure à celle de l'Ontario contribuant ainsi à réduire l'écart de niveau de vie existant entre les deux provinces. La situation a dramatiquement changé depuis. Aujourd'hui, la productivité du travail plus faible au Québec qu'en Ontario explique une partie importante de l'écart de niveau de vie entre les deux provinces. Par ailleurs, la productivité du travail a presque toujours été la principale source de l'écart de niveau de vie du Québec vis-à-vis du Canada et des États-Unis.

GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DE LA PART DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE EXPLIQUÉE PAR LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, 1981-2009

(Pourcentages)



Intensité du travail

L'intensité du travail, soit le nombre d'heures travaillées annuellement par emploi, est également un facteur important dans l'explication des écarts de niveau de vie. En 2009, elle a été responsable de plus du quart de l'écart de niveau de vie du Québec vis-à-vis de l'Ontario et des États-Unis, tel qu'indiqué dans la deuxième colonne du tableau 7. Cela s'explique par l'intensité du travail nettement inférieure au Québec comparativement à celle de l'Ontario, du Canada et des États-Unis. De manière plus concrète, en 2009, le travailleur Québécois travaillait en moyenne 65, 56 et 178 heures de moins par année que le travailleur Ontarien, Canadien et Américain, respectivement. C'est donc dire que la différence entre les heures travaillées par emploi au Québec et aux États-Unis représente cinq semaines de 35 heures.

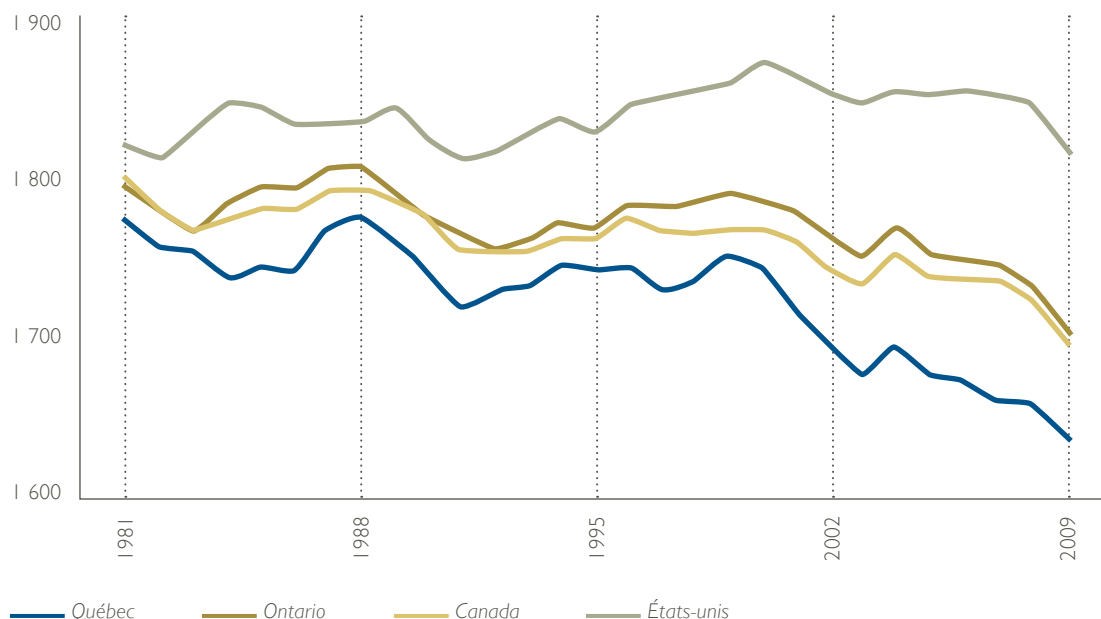
Cette disparité entre l'intensité du travail au Québec et celle de ses voisins n'est pas récente mais elle s'est grandement amplifiée au cours des trois dernières décennies. Tel qu'illustré au graphique 5, au début des années 80, l'intensité du travail du Québec était semblable à celle des trois autres économies, soit environ 1 800 heures par emploi. Toutefois, entre 1981 et 2009, les heures travaillées au Québec ont diminué plus drastiquement qu'ailleurs, atteignant 1 643 heures par emploi en 2009.

Cela a inévitablement eu un effet sur la richesse globale générée au sein de l'économie et sur le niveau de vie des Québécois. La diminution plus importante des heures travaillées au Québec qu'ailleurs s'est traduite par une augmentation substantielle de la part de l'écart de niveau de vie avec les trois autres juridictions, expliquée par l'intensité du travail. Cette part est passée de moins 10 % en 1981 à plus de 25 % en moyenne pour l'année 2009.

GRAPHIQUE 5

ÉVOLUTION DE L'INTENSITÉ DU TRAVAIL, 1981-2009

(Heures travaillées par emploi)



Taux d'emploi

Historiquement, le taux d'emploi, mesuré par le rapport entre le nombre d'emplois et la population en âge de travailler (15 ans et plus) a toujours été un facteur important à la source de l'écart de niveau de vie entre le Québec et ses voisins immédiats. Bien que son poids ait diminué au cours des

30 dernières années, il explique aujourd'hui plus de 50 % de l'écart avec l'Ontario, 30 % avec le Canada et 9 % avec les États-Unis (tableau 7, colonne 3).

La récession a très légèrement modifié le portrait de la contribution du taux d'emploi à l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et le Canada. Toutefois, la diminution substantielle du taux d'emploi aux États-Unis a réduit la contribution de cette composante à l'écart de niveau de vie qui sépare le Québec de ce pays. Ainsi, la part de l'écart expliquée par le taux d'emploi entre le Québec et les États-Unis est passée de 15,69 % à 9,00 % entre 2008 et 2009.

Profil démographique

En ce qui a trait au profil démographique, qui est mesuré par le rapport entre la population en âge de travailler (15 ans et plus) et la population totale, on constate qu'il s'agit d'un facteur pour lequel le Québec est pour le moment avanta­gé face à ses voisins. En effet, contrairement aux autres composantes, le profil démographique du Québec contribue à réduire l'écart de niveau de vie avec l'Ontario, le Canada et les États-Unis de 11,81 %, 5,78 % et 14,12 % respectivement. Cela s'explique par le fait que le Québec présente une proportion plus importante d'individus en âge de travailler qu'ailleurs.

La décomposition du niveau de vie nous a permis de constater que la productivité du travail demeure, encore aujourd'hui, l'une des principales sources de l'écart de niveau de vie qui existe entre le Québec et ses voisins immédiats. La part de l'écart expliquée par cette composante a d'ailleurs nettement progressé au cours des trente dernières années. Toutefois, la productivité du travail n'est pas seulement le résultat de l'efficacité à produire des biens et services. Elle dépend également de la répartition de l'activité dans les différents secteurs de l'économie. En d'autres mots, il est possible qu'une partie du retard de productivité du travail observé soit inhérent à une concentration plus importante de l'activité économique dans des secteurs reconnus comme étant moins productifs.

La productivité du travail demeure, encore aujourd'hui, l'une des principales sources de l'écart de niveau de vie qui existe entre le Québec et ses voisins immédiats.

DÉCOMPOSITION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Les comparaisons entre différentes juridictions de la productivité du travail ne tiennent pas compte du fait que les structures industrielles des juridictions comparées puissent être différentes. En d'autres mots, il est possible qu'un écart de productivité du travail soit dû au fait qu'une des deux juridictions ait une concentration plus importante de son activité économique dans des secteurs à plus faible productivité. L'écart de productivité peut ainsi masquer un effet de structure. L'exemple suivant permet de mieux comprendre comment la structure industrielle peut avoir une incidence sur la mesure globale de la productivité du travail.

Soit deux pays, 1 et 2, dont les productivités du travail sont respectivement 48\$/heure travaillée et 50\$/heure travaillée. Supposons maintenant que ces deux pays soient constitués de deux secteurs industriels, A et B. Dans ces deux pays, la productivité du travail est plus élevée dans le secteur A que dans le secteur B. Supposons également que la productivité du travail est plus élevée dans le pays 1 que dans le pays 2 autant dans le secteur A que le secteur B. Cette situation est décrite dans le tableau ci-dessous. Paradoxalement, on remarque que même si le pays 1 domine le pays 2 dans chaque secteur, au niveau de l'ensemble de l'économie, c'est le pays 2 qui domine le pays 1.

L'EFFET DE LA COMPOSITION STRUCTURELLE SUR LE NIVEAU DE PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

	Industrie	PIB ('000 \$)	Heures ('000)	Productivité du travail (\$/heure travaillée)
Pays 1	A	150 000	2 500	60
	B	450 000	10 000	45
	Total	600 000	12 500	48
Pays 2	A	220 000 000	4 000 000	55
	B	80 000 000	2 000 000	40
	Total	300 000 000	6 000 000	50

Cette situation s'explique par les différences observées au niveau des structures industrielles des deux pays. Alors que 80 % des heures travaillées dans le pays 1 sont effectuées dans le secteur le moins productif, en l'occurrence le secteur B, la majorité de l'activité économique du pays 2 est concentrée dans le secteur le plus productif, le secteur A. En conséquence, le niveau de la productivité mesurée au niveau global du pays 2 est supérieur à celui du pays 1. Cet exemple illustre ainsi la pertinence de décomposer la productivité du travail en deux éléments distincts : l'effet de structure et la productivité nette.

Le tableau 8 présente la décomposition de l'écart de niveau de vie du Québec vis-à-vis l'Ontario et le Canada en isolant l'effet dû aux différences de structure industrielle sur la productivité du travail (l'effet de structure). On obtient ainsi la productivité nette en retirant l'effet de structure de la productivité du travail.

TABLEAU 8

SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO ET LE CANADA, 2009

(Pourcentages et dollars canadiens de 2008 par habitant)

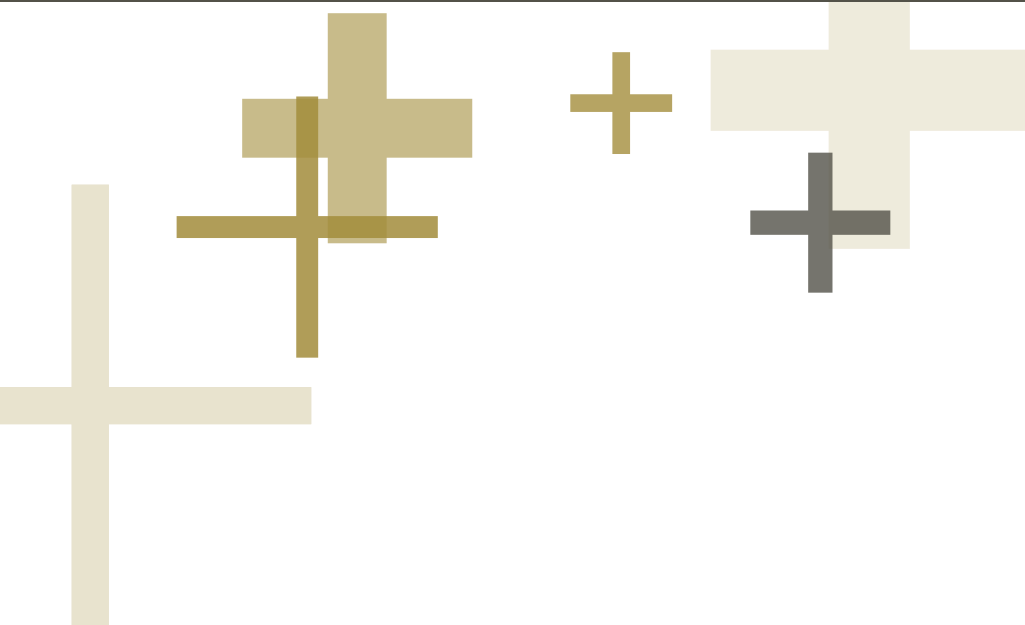
		Productivité du travail		Intensité du travail	Taux d'emploi	Profil démographique	Total
		Productivité nette	Effet de structure				
Ontario	%	21,93	4,61	32,72	52,54	-11,81	100,00
	\$	-1 067,56	-224,46	-1 592,82	-2 557,35	574,83	-4 867,35
Canada	%	68,33	-11,63	18,73	30,35	-5,78	100,00
	\$	-5 214,27	887,41	-1 429,28	-2 315,89	441,08	-7 630,94

Ainsi, en 2009, on constate que la productivité nette est responsable d'un écart de niveau de vie entre le Québec et l'Ontario de 1 067,56 \$/hab. ou 21,93 % du total. Le manque à gagner du Québec en termes de niveau de vie est donc dû à une productivité nette plus faible. Lorsqu'on compare avec le Canada, l'écart dû à la productivité nette est de 5 214,27 \$/hab. ou 68,33 % de l'écart total. De plus, l'effet de structure favorise le Québec vis-à-vis du Canada en permettant de réduire l'écart de niveau de vie d'environ 11,63 %. En d'autres mots, l'activité économique du Québec est légèrement plus concentrée dans des secteurs à plus forte productivité que l'activité économique du Canada en moyenne. L'effet de structure reste néanmoins peu important afin d'expliquer l'écart total.

3



D'OÙ
VIENT LA
CROISSANCE
DE LA
PRODUCTIVITÉ
DU TRAVAIL?



Dans la mesure où environ 5 % de l'écart de niveau de vie observé entre le Québec et l'Ontario peut être imputé à un effet de structure, c'est donc qu'une certaine proportion de l'écart de niveau de vie entre les deux provinces est attribuable au fait que la structure industrielle du Québec est davantage orientée vers des secteurs à plus faible productivité du travail comparativement à l'Ontario.

Si l'effet de structure peut sembler fournir une partie de l'explication, on doit toutefois se rappeler que la grande majorité du retard de productivité du Québec sur l'Ontario demeure le fait d'une plus faible productivité nette, c'est-à-dire compte tenu des différences de composition industrielle (effet de structure).

La situation n'est pas différente lorsque l'on compare la performance du Québec à celle du Canada. Le cas échéant, on constate que le retard de productivité du Québec est invariablement imputable en très grande partie à une productivité nette plus faible au Québec plutôt qu'à un effet de structure industrielle. Comme ce retard n'est pas un phénomène temporaire ou nouveau, il faut alors chercher à en identifier l'origine.

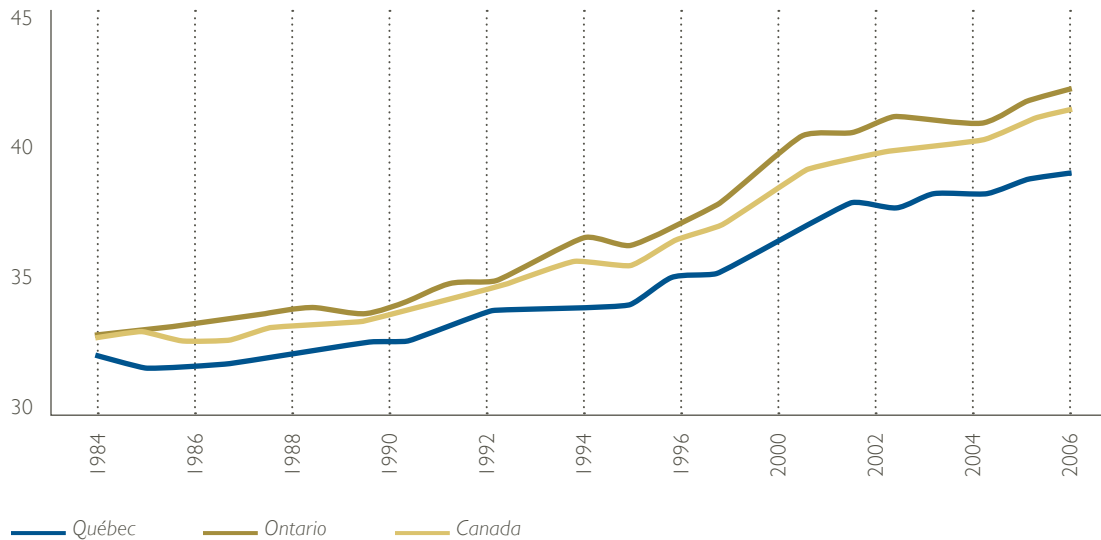
Le graphique 6 trace l'évolution de la productivité du travail (incluant l'effet de structure) au Québec, en Ontario et au Canada depuis 1984.¹ On constate tout d'abord que la performance initiale du Québec était relativement similaire à celle de l'Ontario et du Canada. Le niveau de productivité du travail du Québec représentait alors 97,2 % du niveau de productivité de l'Ontario et 97,5 % du niveau de productivité du Canada. La performance actuelle du Québec au chapitre de la productivité du travail ne peut donc être imputée à un niveau de productivité historiquement faible.

¹ En raison de la disponibilité des données, l'analyse dans cette section porte sur la période de 1984 à 2006.

GRAPHIQUE 6

ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HEURE TRAVAILLÉE, 1984-2006

(Dollars canadiens de 2002 par heure travaillée)



Il semble assez évident que le retard actuel du Québec en fait de productivité du travail résulte de la faible croissance observée depuis le milieu des années 80.

En fait, lorsque l'on s'intéresse à la performance du Québec sur l'ensemble de cette période, on constate que la croissance de la productivité du travail observée au Québec (22,5 %) a été largement inférieure à celle observée en Ontario (28,5 %) et au Canada (26,7 %). Par conséquent, il semble assez évident que le retard actuel du Québec en fait de productivité du travail résulte de la faible croissance observée depuis le milieu des années 80.

En regard de ce constat, cette section cherche à identifier les contributions sectorielles à la croissance de la productivité du travail de manière à identifier les secteurs industriels qui auront contribué ou non à l'amélioration de la productivité du travail observée au niveau global depuis 1984.

LA DÉCOMPOSITION SECTORIELLE DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

La méthode de décomposition de la croissance employée dans cette section² permet de différencier deux types d'effets qui contribuent à la croissance de la productivité du travail observée globalement.

Un secteur industriel peut tout d'abord contribuer à l'amélioration de la productivité du travail au niveau global parce que la productivité du travail de ce secteur augmente (et inversement). On parle alors d'un effet de productivité pure. Également, un secteur industriel peut contribuer à l'amélioration de la productivité du travail au niveau global si ce secteur profite d'une croissance de sa productivité du travail et que sa taille relative augmente dans l'ensemble de l'économie. Il s'agit là d'un effet de taille, la taille d'un secteur étant mesurée par la proportion des heures travaillées dans ce secteur par rapport au total des heures travaillées dans l'ensemble de l'économie.

La somme de ces deux effets (l'effet de productivité pure et l'effet de taille) permet d'établir la contribution d'un secteur en particulier à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global. En pratique, les interactions entre ces deux effets sont nombreuses. Par exemple, un secteur industriel peut connaître une augmentation de sa productivité du travail sans pour autant contribuer à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global si la taille relative du secteur diminue substantiellement au cours de la période analysée. À l'opposé, un secteur industriel peut connaître une amélioration marginale de sa productivité du travail et néanmoins contribuer substantiellement à la croissance de la productivité du travail globale si sa taille relative augmente substantiellement.

² La méthode de décomposition de la croissance de la productivité du travail utilisée dans cette section a été proposée par Tang, Jianmin and Weimin Wang (2004), "Sources of Aggregate Labour Productivity Growth in Canada and the United States," *Canadian Journal of Economics* 37(2), pp 421-444.

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL SELON LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Dans un premier temps, on peut diviser l'économie du Québec en trois grands secteurs :

- le secteur de la production de biens, qui regroupe les industries produisant des biens tangibles;
- le secteur de la production de services, qui regroupe les industries produisant des services marchands, et;
- le secteur non commercial, qui regroupe essentiellement les activités gouvernementales et les activités des entreprises à but non lucratif.

Rappelons tout d'abord que la croissance de la productivité du travail au niveau global, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'économie, s'est élevée à 22,5 % entre 1984 et 2006 au Québec. La troisième colonne du tableau 9 ci-dessous présente les contributions à la croissance globale de la productivité du travail de chacun des trois grands secteurs. On remarque que les contributions totales du secteur de la production de biens (1,53 %) et du secteur non commercial (2,50 %) ont été positives, quoique faibles. La majeure partie de la croissance de la productivité du travail observée au niveau global provient du secteur des services, la contribution de ce secteur s'étant élevée à 18,45 %, soit plus de 80 % de la croissance observée au niveau global entre 1984 et 2006.

TABLEAU 9

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC, SECTEURS DES BIENS, DES SERVICES ET NON COMMERCIAL, 1984–2006

	Effet de productivité pure	Effet de taille	Contribution totale à la productivité agrégée
Secteur de la production de biens	11,54 %	-10,01 %	1,53 %
Secteur de la production de services	10,11 %	8,34 %	18,45 %
Secteur non commercial	13,83 %	-11,33 %	2,50 %
ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE	22,48 %		

La première colonne du tableau 9 (effet de productivité pure) montre tout d'abord que les contributions des trois secteurs en fait de productivité pure ont été relativement élevées, ces contributions s'étant élevées à 11,54 % pour le secteur des biens, 10,11 % pour le secteur des services et 13,83 % pour le secteur non commercial. Chaque secteur a donc amélioré de manière significative son bilan respectif en matière de productivité du travail entre 1984 et 2006.

Fait particulier, la contribution du secteur des services en fait de productivité pure a été plus faible que dans le reste de l'économie alors que ce secteur est à l'origine de la grande majorité de la croissance observée au niveau global. Cette situation s'explique par l'évolution de la taille relative de chacun des trois secteurs. En dépit d'une performance satisfaisante en termes de productivité pure, le secteur de la production de biens et le secteur non commercial ont connu une baisse substantielle de leur taille relative, ce qui a réduit considérablement leur contribution totale à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global.

À titre d'exemple, le secteur de la production de biens représentait 31,10 % des heures travaillées dans l'économie en 1984. Du fait de la tertiarisation de l'économie, cette proportion ne s'élevait plus qu'à 23,41 % en 2006. L'effet de taille observé dans ce secteur a par conséquent été négatif (-10,01 %). La seconde colonne du tableau 9 montre que l'effet de taille a également été négatif dans le secteur non commercial (-11,33 %). La contribution totale de ces secteurs a donc été faible malgré la présence de gains relativement importants en fait de productivité pure.

En contrepartie, les changements structurels observés au Québec depuis les années 80 ont favorisé l'émergence du secteur des services. L'effet de taille observé dans ce secteur a donc été élevé (8,34 %), ce qui explique pourquoi la contribution totale de ce secteur à la croissance de la productivité du travail globale a été largement supérieure à celles du secteur de la production de biens et du secteur non commercial.

La majeure partie de la croissance de la productivité du travail observée au niveau global provient du secteur des services, la contribution de ce secteur s'étant élevée à 18,45 %, soit plus de 80 % de la croissance observée au niveau global entre 1984 et 2006.

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL PAR INDUSTRIE

La croissance de la productivité du travail observée dans les secteurs de la production de biens et de la production de services peut à son tour être décomposée au niveau de chacune des industries qui composent ces deux secteurs.

Secteur de la production de biens

Comme on vient de le voir, le secteur de la production de biens du Québec a très peu contribué à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global depuis le milieu des années 80. À cet effet, les tableaux 10A, B et C montrent que les contributions totales des industries composant ce secteur ont généralement été faibles, quoique généralement positives. On remarque par ailleurs que les gains de l'industrie de la fabrication en termes de productivité pure (10,92 %) ont permis de compenser les impacts associés à la réduction marquée de la taille relative de l'industrie (-10,02 %).

La situation observée en Ontario et au Canada est légèrement différente. On remarque tout d'abord que la contribution totale du secteur de la production de biens de l'Ontario a été négative (-2,32 %). En dépit d'un effet de productivité pure élevé (14,87 %), l'effet de taille observé dans ce secteur (-17,18 %) a surpassé les gains de productivité pure, éliminant de ce fait la contribution du secteur à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global. Tout comme au Québec, cette situation est en grande partie imputable à la diminution significative de la taille relative de l'industrie de la fabrication en Ontario.

Par ailleurs, la contribution du secteur de la production de biens au Canada (3,34 %) a été supérieure à celle observée au Québec, notamment grâce à la contribution totale de l'industrie de la construction (2,18 %). On remarque également que le secteur primaire³ canadien a contribué positivement à la croissance de la productivité du travail au pays (1,50 %) alors que la contribution totale de ce même secteur a été négative au Québec (-0,50 %) et en Ontario (-1,12 %).

³ Comprend notamment les industries liées à l'agriculture, à l'exploitation forestière, à la pêche, la chasse et le piégeage ainsi qu'à l'extraction minière.

TABLEAU 10A (Québec)

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA SELON LES PRINCIPALES INDUSTRIES, 1984–2006

Québec	Effet de productivité pure	Effet de taille	Contribution totale à la productivité agrégée
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	11,54 %	-10,01 %	1,53 %
Industries primaires	2,18 %	-2,68 %	-0,50 %
Services publics	-1,44 %	1,72 %	0,29 %
Construction	-0,13 %	0,97 %	0,84 %
Fabrication	10,92 %	-10,02 %	0,90 %
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE SERVICES	10,11 %	8,34 %	18,45 %
Commerce de gros	1,55 %	0,11 %	1,66 %
Commerce de détail	3,49 %	-1,99 %	1,49 %
Transport et entreposage	0,24 %	-0,22 %	0,02 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	-0,07 %	3,75 %	3,67 %
Finances, assurances et services immobiliers	4,46 %	-0,62 %	3,84 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,75 %	2,16 %	2,92 %
Services administratifs, de soutien, de gestion de déchets et d'assainissement	0,11 %	2,04 %	2,15 %
Arts, spectacles et loisirs	-0,32 %	0,75 %	0,44 %
Hébergement et services de restauration	-0,31 %	0,68 %	0,36 %
Autres services	0,20 %	1,70 %	1,90 %
SECTEUR NON COMMERCIAL	13,83 %	-11,33 %	2,50 %
ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE			22,48 %

TABLEAU 10B (Ontario)

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA SELON LES PRINCIPALES INDUSTRIES, 1984–2006

Ontario	Effet de productivité pure	Effet de taille	Contribution totale à la productivité agrégée
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	14,87 %	-17,18 %	-2,32 %
Industries primaires	1,16 %	-2,27 %	-1,12 %
Services publics	0,15 %	-0,30 %	-0,16 %
Construction	-0,33 %	2,57 %	2,25 %
Fabrication	13,89 %	-17,18 %	-3,29 %
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE SERVICES	14,93 %	13,47 %	28,40 %
Commerce de gros	6,71 %	-2,97 %	3,74 %
Commerce de détail	2,44 %	-0,89 %	1,55 %
Transport et entreposage	0,66 %	0,39 %	1,05 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	0,07 %	4,42 %	4,49 %
Finances, assurances et services immobiliers	4,00 %	4,10 %	8,11 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,02 %	3,17 %	4,18 %
Services administratifs, de soutien, de gestion de déchets et d'assainissement	0,10 %	2,54 %	2,64 %
Arts, spectacles et loisirs	-0,18 %	0,71 %	0,53 %
Hébergement et services de restauration	-0,31 %	0,55 %	0,24 %
Autres services	0,41 %	1,47 %	1,88 %
SECTEUR NON COMMERCIAL	15,30 %	-12,96 %	2,34 %
ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE			28,42 %

TABLEAU 10C (Canada)

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC, EN ONTARIO ET AU CANADA SELON LES PRINCIPALES INDUSTRIES, 1984–2006

Canada	Effet de productivité pure	Effet de taille	Contribution totale à la productivité agrégée
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	12,44 %	-9,10 %	3,34 %
Industries primaires	3,72 %	-2,22 %	1,50 %
Services publics	-0,19 %	-0,08 %	-0,27 %
Construction	-0,45 %	2,63 %	2,18 %
Fabrication	9,36 %	-9,43 %	-0,07 %
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE SERVICES	13,15 %	6,35 %	19,50 %
Commerce de gros	3,56 %	-0,94 %	2,61 %
Commerce de détail	1,65 %	-0,09 %	1,56 %
Transport et entreposage	0,95 %	-0,39 %	0,56 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,39 %	-1,19 %	1,20 %
Finances, assurances et services immobiliers	4,05 %	1,31 %	5,37 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,53 %	2,81 %	3,34 %
Services administratifs, de soutien, de gestion de déchets et d'assainissement	0,04 %	2,09 %	2,13 %
Arts, spectacles et loisirs	-0,17 %	0,61 %	0,44 %
Hébergement et services de restauration	-0,05 %	0,41 %	0,35 %
Autres services	0,21 %	1,72 %	1,93 %
SECTEUR NON COMMERCIAL	6,87 %	-2,71 %	4,15 %
ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE			27,00 %

Secteur de la production de services et secteur non commercial

À l'instar du Québec, la majeure partie de la croissance de la productivité du travail observée en Ontario et au Canada est imputable à la performance du secteur des services.

Les gains observés dans ce secteur en fait de productivité du travail ont généralement été élevés. L'effet de productivité pure a toutefois été plus faible au Québec (10,11 %) qu'en Ontario (14,93 %) ou au Canada (13,15 %). Par ailleurs, l'effet de taille observé au Québec (8,34 %) dans le secteur des services a été légèrement supérieur à celui enregistré au Canada (6,35 %), mais inférieur à celui enregistré en Ontario (13,47 %).

Globalement, la contribution totale du secteur des services au Québec (18,45 %) a été significativement plus faible que celle observée en Ontario (28,40 %) et, dans une moindre mesure, à celle observée au Canada (19,50 %). Une analyse détaillée du secteur permet d'identifier les industries à l'origine de cette situation.

On constate tout d'abord que la contribution totale de l'industrie du commerce de gros a été plus faible au Québec (1,66 %) qu'en Ontario (3,74 %) et qu'au Canada (2,61 %). Malgré le fait que le Québec soit la seule économie à avoir observé un effet de taille positif dans cette industrie, les gains observés au Québec en fait de productivité pure (1,55 %) ont été largement inférieurs à ceux mesurés en Ontario (6,71 %) et au Canada (3,56 %), de sorte que la contribution totale de cette industrie a été moindre au Québec.

Quoique légèrement plus faible qu'en Ontario ou au Canada, la performance relative du Québec dans les industries connexes à celle du commerce de gros, en l'occurrence celles du transport et du commerce de détail, est similaire à celles affichées par l'Ontario et le Canada.

Le Québec affiche par ailleurs une performance légèrement inférieure à celle de l'Ontario au niveau des industries de l'information et de la culture, la contribution totale de ces industries s'élevant à 3,67 % au Québec contre 4,49 % en Ontario. Dans les deux cas, l'augmentation de la taille relative de ces industries leur a permis de contribuer de manière significative à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global et ce, même si leur contribution en fait de productivité pure a été pratiquement nulle. Le Canada affiche pour sa part une performance inférieure avec une contribution totale de 1,20 % pour ces deux industries.

La contribution totale de l'industrie de la finance au Québec (3,84 %) est largement inférieure à celle de l'Ontario (8,11 %) et, dans une moindre mesure, à celle du Canada (5,37 %). En dépit du fait que la contribution de ce secteur en fait de productivité pure est légèrement plus importante au Québec (4,46 %) qu'en Ontario (4,00 %) ou au Canada (4,05 %), la contraction de la taille relative de l'industrie de la finance au Québec a réduit sa contribution totale à la croissance de la productivité globale. À l'opposé, les effets de taille observés en Ontario ou au Canada dans ce secteur permettent d'augmenter la contribution totale de l'industrie de la finance à la croissance de la productivité du travail observée au niveau global.

On remarque par ailleurs que la contribution totale des industries connexes à celle de la finance est plus faible au Québec qu'en Ontario ou au Canada. À titre d'exemple, la contribution totale de l'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques s'élève à 2,92 % au Québec alors que la contribution de cette industrie est de 4,18 % en Ontario et 3,34 % au Canada. Les écarts de

contribution observés dans ces industries expliquent la quasi-totalité de l'écart de contribution observé entre les secteurs des services du Québec et de l'Ontario.

La situation est différente lorsque l'on compare le Québec au Canada. En dépit de la présence d'écarts de contribution substantiels dans certaines industries, les écarts observés entre les industries québécoises et canadiennes tendent à s'équilibrer lorsque l'on considère le secteur des services dans son ensemble, ce qui explique pourquoi la contribution totale du secteur des services au Québec (18,45 %) est proche de celle observée au Canada (19,50 %).

Le retard du Québec sur le Canada en fait de croissance de productivité du travail globale ne peut donc être entièrement imputé à une plus faible contribution du secteur des services. De plus, si un retard a été observé dans le secteur de la production de biens, ce retard n'explique qu'une partie du retard de croissance de la productivité du travail observée au niveau global.

En fait, le reste de l'écart de croissance observé entre le Québec et le Canada au niveau global provient de la contribution du secteur non commercial. Entre 1984 et 2006, la contribution de ce secteur s'est élevée à 2,50 % au Québec contre 4,15 % au Canada. Fait étonnant, l'effet de productivité pure de ce secteur a été plus grand au Québec (13,83 %) qu'au Canada (6,87 %). L'effet de taille observé au Québec (-11,33 %) a toutefois joué un rôle plus important qu'au Canada (-2,71 %) de sorte que la contribution totale de ce secteur a été nettement plus importante au Canada.

Si la section 2 a démontré qu'une faible partie de l'écart de productivité du travail observé entre le Québec et l'Ontario pouvait être imputée à un effet de structure, la décomposition de la croissance observée entre 1984 et 2006 aura permis de démontrer que la majeure partie de ce retard est imputable à un retard de croissance dans les industries de services. La décomposition de la croissance de la productivité du travail globale a ainsi démontré qu'une part substantielle de l'écart de croissance observé au niveau global était attribuable à la performance du Québec dans l'industrie de la finance et dans les industries qui lui sont connexes.

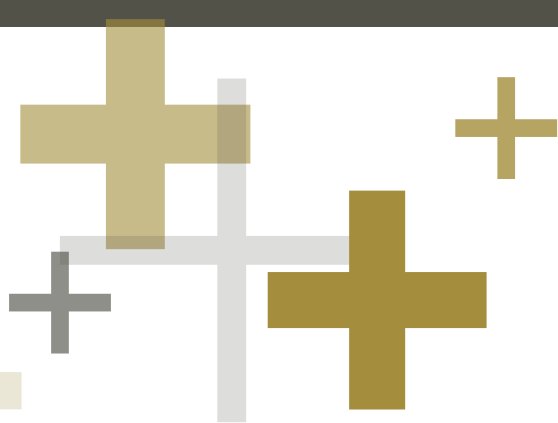
À l'opposé, la décomposition de la croissance a montré que l'écart de croissance observé entre le Québec et le Canada est essentiellement imputable à une plus faible contribution des industries productrices de biens et du secteur non commercial.

À l'instar du Québec, la majeure partie de la croissance de la productivité du travail observée en Ontario et au Canada est imputable à la performance du secteur des services.

4

.....

DÉMOGRAPHIE ET NIVEAU DE VIE



À l'instar de la plupart des sociétés industrialisées, des changements fondamentaux s'opèrent au niveau de la structure démographique du Québec depuis le boom de natalité de l'après-guerre. Du fait d'un faible taux de natalité, le Québec connaît une modification importante de son paysage démographique et les projections les plus récentes tendent à démontrer que les répercussions du vieillissement de la population seront perceptibles dans un avenir rapproché. Le choc démographique n'est donc pas un mythe; c'est une réalité avec laquelle le Québec doit désormais composer.

Cette section analyse l'impact du vieillissement de la population sur la performance économique du Québec. En s'appuyant sur les plus récentes projections démographiques publiées par *l'Institut de la Statistique du Québec*,⁴ cette section s'intéresse plus particulièrement à l'interaction entre la performance économique, les changements démographiques et la productivité du travail.

EN QUOI CONSISTENT LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ?

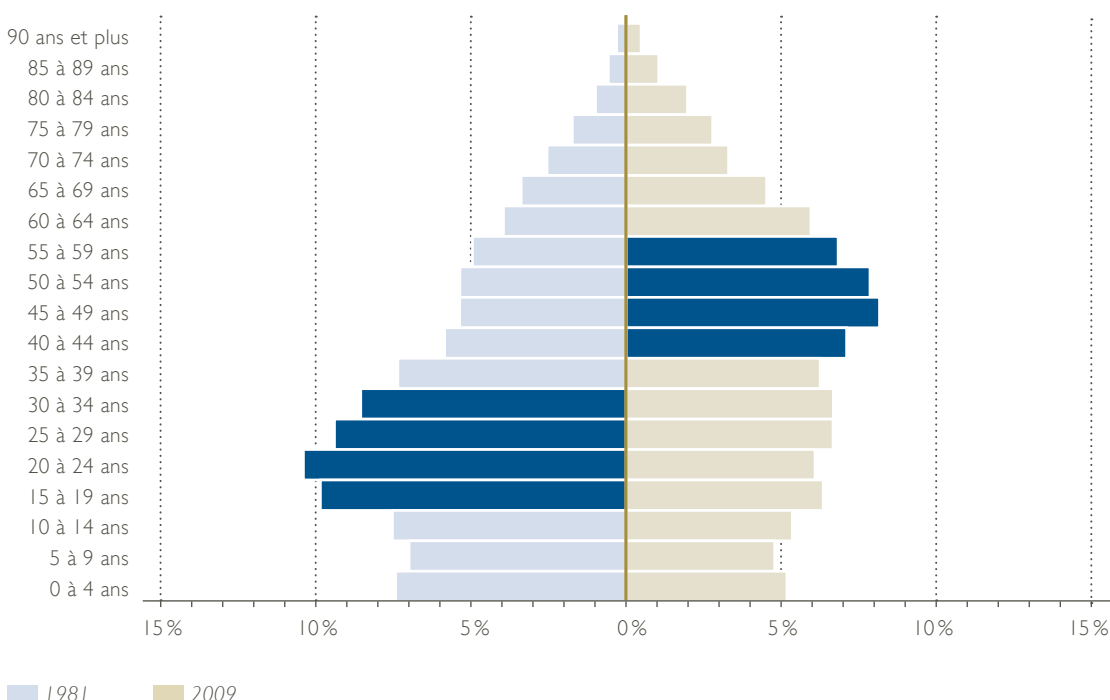
Le graphique 7 illustre les modifications observées au niveau de la structure démographique par âge au Québec depuis le début des années 80. En 1981, plus du tiers (37,7 %) de la population était composée de personnes de 15 à 34 ans, catégorie de la population qui s'apparentait alors essentiellement aux cohortes issues du boom de natalité de l'après-guerre. Puis, en conséquence de la baisse subséquente du taux de natalité, la structure démographique du Québec s'est progressivement transformée de sorte qu'en 2009, la catégorie de la population affichant la plus forte densité s'est transposée aux 40-59 ans (30,5 %). On remarque que ces changements se traduisent par une modification de la silhouette de la structure démographique.

⁴ Institut de la Statistique du Québec (2009), *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*. Les statistiques réfèrent au scénario de référence.

GRAPHIQUE 7

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE PAR ÂGE AU QUÉBEC, 1981 ET 2009

(En pourcentage de la population totale)



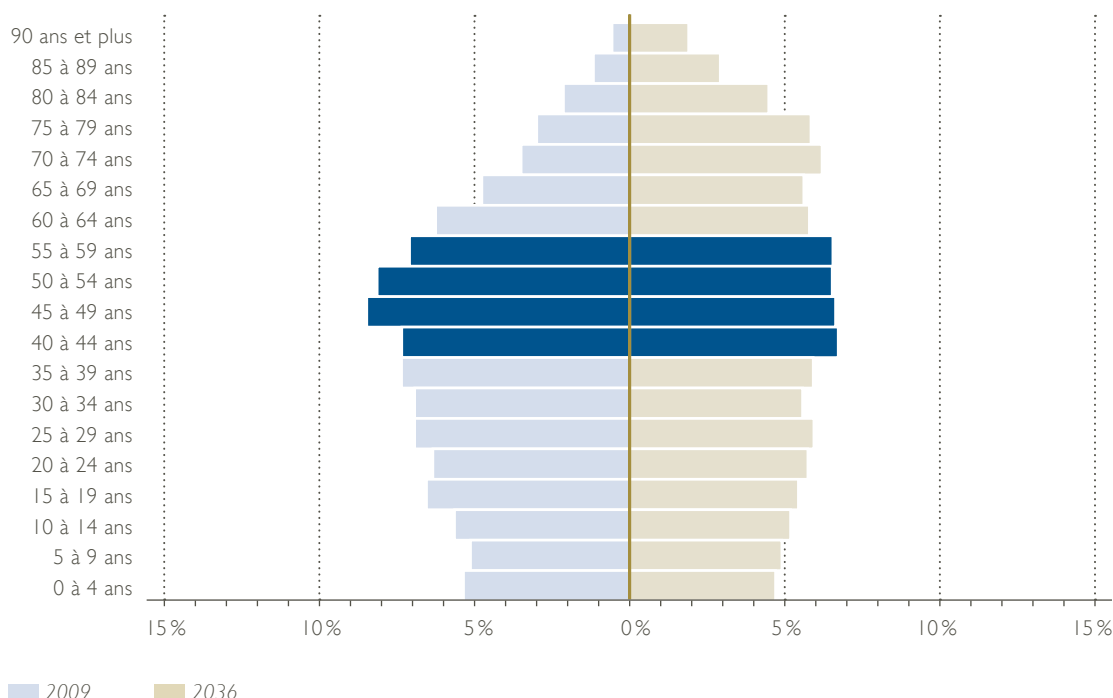
S'il est vrai que cette brève analyse démontre que le vieillissement de la population est actuellement perceptible, elle ne fournit toutefois qu'une image partielle des changements démographiques en cours. Afin de bien saisir l'ampleur de ces changements, il est nécessaire de se projeter dans l'avenir afin d'anticiper les changements au niveau de la structure démographique du Québec. À cet égard, le graphique 8 expose l'état actuel des projections démographiques pour le Québec, permettant de ce fait d'établir un portrait d'ensemble du vieillissement de la population.

En dépit du fait que la catégorie de la population âgée de 40 à 59 ans constituera toujours le bassin de population le plus important en 2036, les projections actuelles montrent qu'un changement fondamental s'opérera au niveau de la structure démographique. Alors qu'en 1981 la proportion de la population de plus de 64 ans (8,75 %) était largement inférieure à celle des moins de 15 ans (21,5 %), on dénombre aujourd'hui presque autant d'individus de plus de 64 ans que de jeunes de moins de 15 ans. En fait, dès 2011 la proportion d'individus de plus de 64 ans sera supérieure à celle des moins de 15 ans. Au terme des projections, soit en 2036, ces proportions se situeront respectivement à 26 % (plus de 64 ans) et 14 % (moins de 15 ans).

GRAPHIQUE 8

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE PAR ÂGE AU QUÉBEC, 2009 ET 2036

(En pourcentage de la population totale)



Du fait de la baisse de la natalité, on assiste donc à une diminution importante du bassin de jeunes qui participent ou participeront à l'activité économique. À l'opposé, le vieillissement naturel réduit inéluctablement la proportion de la population qui est en âge de travailler. Ces changements démographiques ont par conséquent un impact significatif sur les mouvements à l'entrée et à la sortie du marché du travail.

Ainsi, en 2036, la proportion de la population ayant la plus forte propension à se retirer du marché du travail, soit les plus de 64 ans, sera près de deux fois supérieure à la proportion de la population qui pourra éventuellement participer à l'activité économique, en l'occurrence les moins de 15 ans. En conséquence, le potentiel de renouvellement des travailleurs actifs sur le marché du travail sera très faible. L'évolution démographique aura donc un impact direct sur la capacité de l'économie à générer des revenus à partir du bassin de travailleurs potentiellement actifs.

IMPACTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Afin d'identifier adéquatement la nature des changements qui s'opéreront au niveau des mouvements d'entrées et de sorties du marché du travail, nous décomposons la structure démographique du Québec en trois catégories. La première catégorie est constituée des individus de moins de 15 ans, soit la catégorie de la population qui représente les entrées potentielles sur le marché du travail. La seconde catégorie est composée des individus âgés entre 15 et 64 ans, soit la catégorie d'individus potentiellement actifs dans l'économie. La troisième catégorie est constituée des individus de plus de 64 ans, soit les individus ayant la plus forte propension à se retirer du marché du travail.

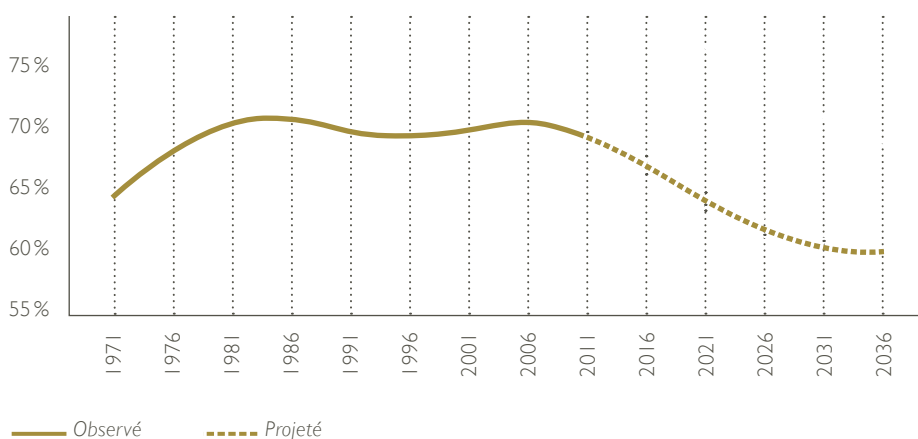
On doit d'abord modifier la mesure du profil démographique utilisée précédemment de manière à représenter plus fidèlement le potentiel d'activité sur le marché du travail.⁵ À cet égard, le profil démographique sera dorénavant mesuré par le rapport entre la population âgée de 15 à 64 ans et la population totale. On cherche ainsi à cibler davantage la catégorie de la population potentiellement active sur le marché du travail. À cet effet, les statistiques de l'emploi de 2009 démontrent que plus de 98 % des emplois sont détenus par les individus âgés entre 15 et 64 ans.

Le graphique 9 illustre l'évolution du profil démographique ainsi redéfini. On remarque qu'entre 1981 et 2009, le profil démographique du Québec est demeuré relativement stable, une situation qui n'est pas étrangère au boom de natalité de l'après-guerre.

GRAPHIQUE 9

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC, 1971-2036

(Population âgée de 15 à 64 ans / population totale)



⁵ Le profil démographique était jusqu'à présent mesuré par le rapport entre les individus de 15 ans et plus et la population totale.

Le Québec connaîtra donc une baisse substantielle de son bassin de travailleurs potentiels, ce qui devrait avoir pour conséquence de réduire la capacité du marché du travail à supporter l'ensemble de l'économie.

Au début des années 80, la dernière cohorte issue du boom de natalité de l'après-guerre entrait sur le marché du travail, générant ainsi un potentiel d'activité économique élevé. Le profil démographique est par la suite demeuré stable jusqu'au milieu des années 2000, soit au moment où les premières cohortes issues du boom de natalité de l'après-guerre ont commencé à se retirer du marché du travail pour prendre leur retraite.

Selon les projections démographiques les plus récentes, le profil démographique du Québec est appelé à diminuer substantiellement au cours des prochaines années. Ainsi, depuis 2007 la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans a commencé à décroître et les projections actuellement disponibles montrent que cette proportion passera de plus de 69 % en 2009 à moins de 60 % en 2036. Le Québec connaîtra donc une baisse substantielle de son bassin de travailleurs potentiels, ce qui devrait avoir pour conséquence de réduire la capacité du marché du travail à supporter l'ensemble de l'économie.

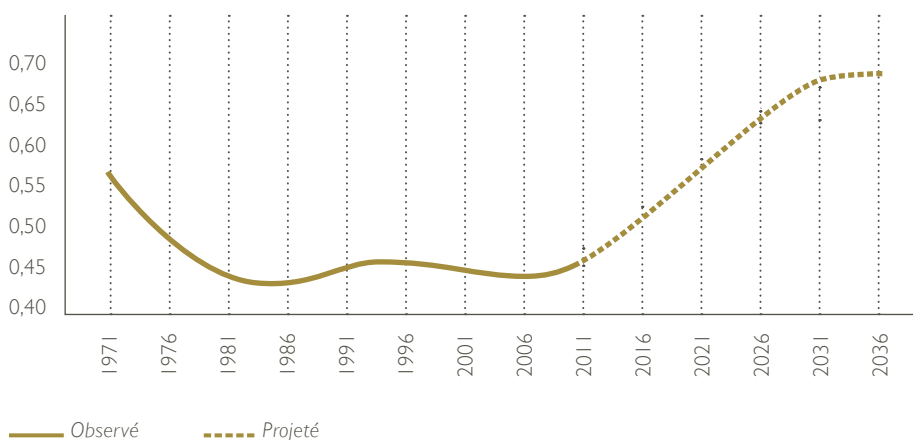
La dégradation du profil démographique suppose par ailleurs que chaque travailleur potentiellement actif sur le marché du travail devra supporter un plus grand nombre d'individus non actifs, à savoir les moins de 15 ans et les plus de 64 ans. Le taux de dépendance démographique, mesuré par le rapport entre les individus dépendants (c.-à.-d. ceux moins de 15 ans et ceux plus de 64 ans) et les travailleurs potentiellement actifs sur le marché du travail (15 à 64 ans), permet d'évaluer cette réalité.

Tout comme le profil démographique, le rapport de dépendance démographique du Québec aura été relativement stable entre 1981 et 2009, tel que le montre le graphique 10. À partir de 2010, le taux de dépendance démographique du Québec augmentera substantiellement, ce qui signifie que chaque travailleur potentiellement actif devra supporter un plus grand nombre d'individus non-actifs. Ainsi, alors qu'en 2009 le rapport de dépendance démographique était de 0,44, il passera à 0,69 en 2036. À ce moment, le Québec comptera près de 7 personnes potentiellement inactives contre 10 potentiellement actives sur le marché du travail. À titre comparatif, le Québec comptait un peu plus de 4 personnes potentiellement inactives contre 10 potentiellement actives en 1981.

GRAPHIQUE 10

RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC, 1971-2036

(Population âgée de moins de 15 ans et de plus de 64 ans / population âgée de 15 à 64 ans)



Au terme de cette analyse, un constat ressort : le vieillissement de la population aura un impact significatif sur les mouvements à l'entrée et à la sortie du marché du travail, donc sur la capacité de l'économie du Québec à générer de la richesse à partir du bassin de travailleurs potentiellement actifs. Ces transformations modifieront par conséquent la capacité du marché du travail à supporter l'économie, ce qui pourrait affecter de manière significative le niveau de vie des Québécois.

IMPACTS DES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SUR LE NIVEAU DE VIE DES QUÉBÉCOIS

Compte tenu des conclusions qui précèdent, il faut chercher à identifier les conséquences des changements démographiques sur la performance économique du Québec. À cet effet, l'identité du niveau de vie, qui a été jusqu'à présent utilisée pour comprendre les écarts de niveau de vie avec l'Ontario, le Canada et les États-Unis, sera utilisée afin de d'évaluer les conséquences économiques des changements démographiques.

On se rappellera que le niveau de vie, mesuré par le rapport entre le produit intérieur brut et la population, peut être décomposé en quatre facteurs : la productivité du travail, l'intensité du travail, le taux d'emploi et le profil démographique. Les projections économiques et démographiques du Québec peuvent donc être insérées au sein de cette identité afin d'évaluer l'impact des changements démographiques sur la performance économique du Québec.

Afin de mesurer adéquatement la capacité potentielle du marché du travail à générer de l'activité économique, le profil démographique est dorénavant mesuré par le rapport entre la population âgée de 15 à 64 ans et la population totale. Le taux d'emploi est par ailleurs mesuré par le rapport entre le nombre total d'emplois et la population âgée entre 15 et 64 ans. Les projections concernant la démographie et l'emploi proviennent respectivement de *l'Institut de la Statistique du Québec*⁶ et du *Conference Board du Canada*.⁷ La composante d'intensité du travail a été fixée à la moyenne des heures travaillées par emploi observée entre 1999 et 2008, soit 1 697 heures par emploi.

En considération des changements démographiques qui s'opéreront au Québec au cours des prochaines années, on estime que le Québec devra relever de moitié le taux de croissance de sa productivité du travail s'il veut maintenir la croissance annuelle moyenne du niveau de vie observée depuis le début des années 80 (1,42 %). Alors que la croissance annuelle moyenne de la productivité du travail était de 1,05 % entre 1981 et 2008, elle devra passer à 1,61 % entre 2009 et 2026. Le Québec verrait alors son niveau de vie passer à 50 783 \$ par habitant en 2026, alors qu'il s'élevait à 39 397 \$ par habitant en 2008.

S'il s'agit, à première vue, d'une hausse substantielle du niveau de vie, cette dernière n'implique aucun effet de rattrapage du Québec sur les principales économies industrialisées en matière de niveau de vie. Ainsi, même si le Québec parvenait à relever de moitié la croissance de sa productivité du travail au cours des prochaines années, cette hausse ne permettrait pas de relever le niveau de vie relatif du Québec par rapport à l'Ontario ou le Canada, une conséquence directe des changements démographiques à venir.

Le graphique 11 fait état des résultats en termes de productivité du travail. On constate que dès 2013, le Québec devra élever substantiellement son niveau de productivité du travail s'il désire maintenir la croissance de son niveau de vie malgré les changements démographiques à venir.

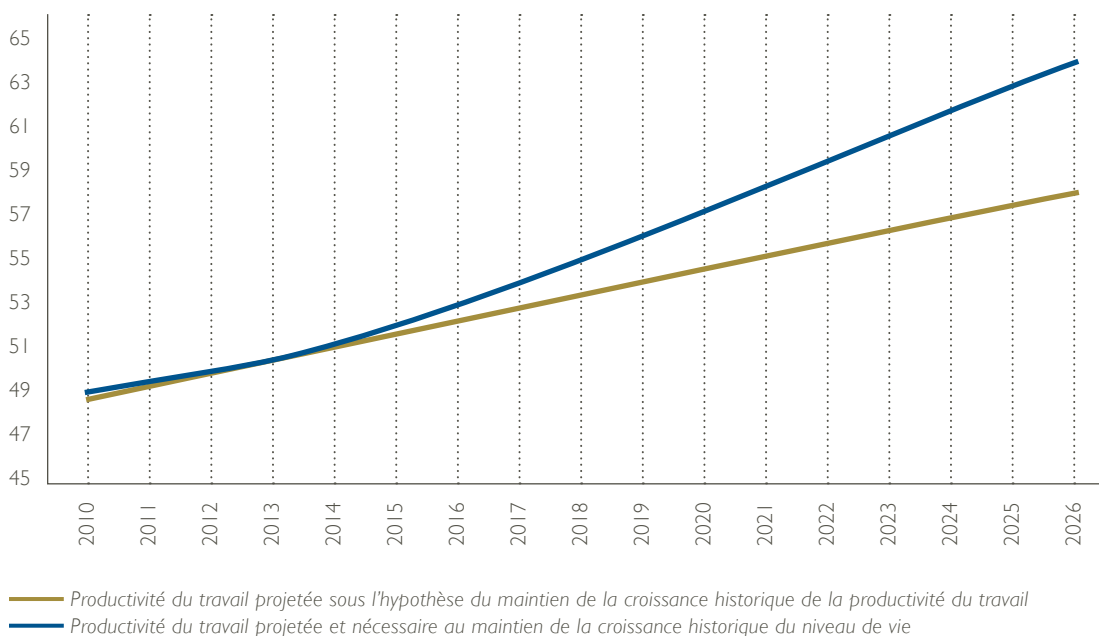
⁶ Institut de la Statistique du Québec (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*. Édition 2009. Les statistiques se réfèrent au scénario de référence.

⁷ Conference Board du Canada. *Provincial forecast data and analysis*. Extraction des données : mai 2010.

GRAPHIQUE 11

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, 2010-2026

(Dollars canadiens de 2008 par heure travaillée)

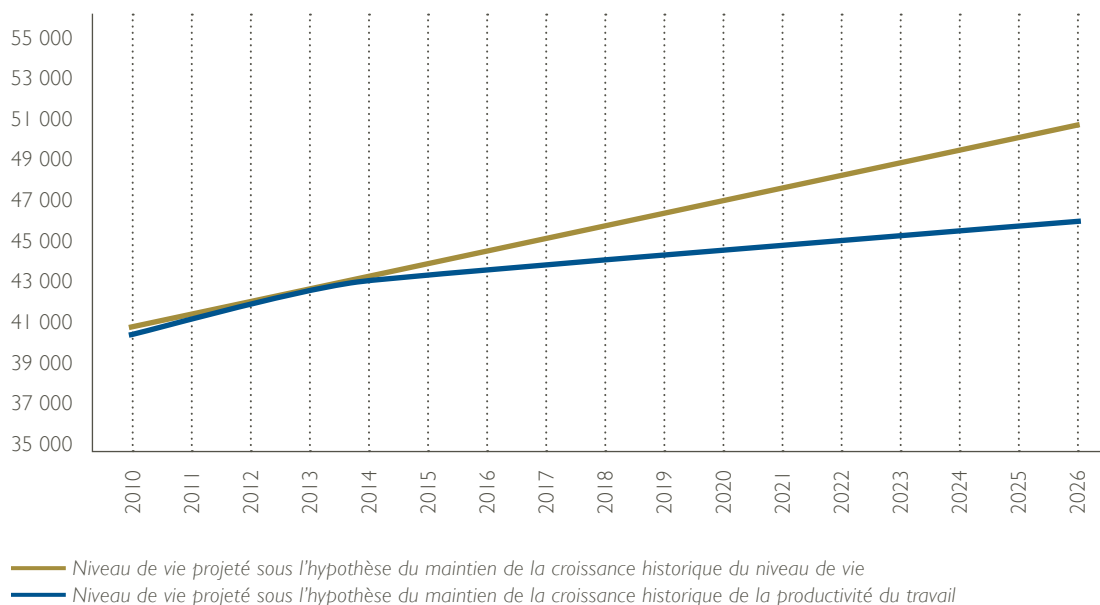


L'identité du niveau de vie permet également d'identifier les conséquences économiques auxquelles le Québec s'expose s'il maintient une croissance de sa productivité du travail identique à celle observée entre 1981 et 2008 (1,05 %). Le cas échéant, on estime que la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant entre 2009 et 2026 ne serait plus que de 0,86 %, comparativement à la croissance annuelle moyenne historique qui s'est élevée à 1,42 %. Le niveau de vie du Québec s'élèverait alors à 45 991 \$ par habitant en 2026, soit près de 5 000 \$/hab. de moins que si la croissance annuelle moyenne du niveau de vie avait été similaire à celle observée entre 1981 et 2008 (1,42 %). Cette situation est bien illustrée au graphique 12.

GRAPHIQUE 12

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET NIVEAU DE VIE, 2010-2026

(Dollars canadiens de 2008 par habitant)



Ces projections démontrent à quel point le redressement de la performance du Québec au chapitre de la productivité du travail est essentiel au maintien du niveau de vie dont jouit actuellement sa population. L'économie québécoise ne sera toutefois pas la seule économie à affronter ces changements démographiques. Il est donc nécessaire de mettre en contexte les conséquences économiques du vieillissement de la population. En considérant le fait que l'ensemble du Canada sera touché par le vieillissement de la population, la suite de cette section tente de relativiser la performance économique projetée du Québec en la comparant à celles de l'Ontario et du Canada.

IMPACTS DES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SUR L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE DU QUÉBEC AVEC L'ONTARIO ET LE CANADA

La méthodologie employée à la section 2 pour décomposer l'écart de niveau de vie est utilisée afin d'évaluer les conséquences du vieillissement de la population. Les projections démographiques et économiques du Québec, de l'Ontario et du Canada sont insérées au sein de la décomposition de l'écart de niveau de vie afin d'évaluer la performance relative du Québec au cours des prochaines années.

Les projections démographiques de l'Ontario et du Canada proviennent respectivement du *ministère des Finances de l'Ontario* et de *Statistique Canada* alors que celles du Québec sont publiées par l'*Institut de la statistique du Québec*.⁸ Les projections du taux d'emploi pour les trois économies proviennent du *Conference Board du Canada*.⁹ Les composantes d'intensité du travail du Québec, de l'Ontario et du Canada ont été établies à la moyenne des heures travaillées par emploi observée entre 1999 et 2008, soit 1 697 heures par emploi pour le Québec, 1 762 heures par emploi pour l'Ontario et 1 747 heures par emploi pour le Canada. On suppose, par ailleurs, que les trois économies maintiendront un taux de croissance de la productivité du travail identique à celui observé entre 1981 et 2008. De cette manière, il est possible d'évaluer l'impact d'un statu quo au niveau de la productivité du travail compte tenu des changements démographiques qui s'opéreront d'ici 2026. Le tableau 11 présente un résumé des valeurs observées et projetées des composantes de l'identité du niveau de vie qui sont utilisées dans la décomposition de l'écart du niveau de vie.

TABEAU 11

VALEURS OBSERVÉES ET PROJETÉES DES COMPOSANTES DE L'IDENTITÉ DU NIVEAU DE VIE, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA

		Productivité du travail (PIB/heure)	Intensité du travail (heures/emploi)	Taux d'emploi (emploi/pop 15-64 ans)	Profil démographique (pop 15-64/pop totale)
Québec	1981	36,08	1 770,86	0,60	0,70
	2010	48,88	1 697,45	0,70	0,69
	2026	57,79	1 697,45	0,77	0,61
Ontario	1981	35,35	1 791,81	0,73	0,68
	2010	50,95	1 761,91	0,73	0,69
	2026	62,34	1 761,91	0,82	0,63
Canada	1981	38,04	1 798,23	0,68	0,68
	2010	54,67	1 746,91	0,73	0,69
	2026	66,78	1 746,91	0,80	0,62

⁸ Institut de la statistique du Québec (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*. Édition 2009

⁹ Conference Board du Canada: *Provincial forecast data and analysis* et *Canadian forecast data and analysis* Extraction des données : mai 2010.

Les résultats de la décomposition sont éloquentes : si le Québec ne relève pas son niveau de productivité du travail, l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et le Canada se creusera substantiellement d'ici 2026. À cet égard, le tableau 12 montre que l'écart de niveau de vie avec l'Ontario devrait être plus de deux fois supérieur à l'écart actuel. Ainsi, alors que le niveau de vie du Québec représentait près de 87 % du niveau de vie de l'Ontario en 2009, le niveau de vie relatif du Québec vis-à-vis de l'Ontario passerait à un peu moins de 81 % en 2026. L'écart de niveau de vie s'élèverait alors à 10 947 \$/hab. ce qui signifie que chaque habitant de l'Ontario disposerait alors de 10 947 \$ de plus qu'un habitant du Québec en moyenne (en dollars de 2008).

TABLEAU 12

SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO*

(Dollars canadiens de 2008 par habitant et pourcentages)

		Productivité du travail (PIB/heure)	Intensité du travail (heures/emploi)	Taux d'emploi (emploi/pop 15-64 ans)	Profil démographique (pop 15-64/pop totale)	Total
1981	%	-12,94	7,38	117,19	-11,63	100,00
	\$	601,66	-343,23	-5447,41	540,49	-4 648,48
2010	%	34,61	31,09	29,27	5,03	100,00
	\$	-1 770,78	-1 590,58	-1 497,66	-257,49	-5 116,50
2026	%	35,48	17,46	30,77	16,29	100,00
	\$	-3 884,48	-1 911,00	-3 368,57	-1 783,22	-10 947,26

* Croissance de la productivité du travail basée sur la croissance annuelle moyenne observée entre 1981 et 2008

Si le Québec ne relève pas son niveau de productivité du travail, l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et le Canada se creusera substantiellement d'ici 2026.

Le tableau 13 montre par ailleurs que l'écart de niveau de vie du Québec vis-à-vis celui du Canada s'élèverait à 12 306\$ par habitant en 2026. Le niveau de vie relatif du Québec vis-à-vis celui du Canada passerait alors d'un peu plus de 83 % en 2009 à un peu moins de 79 % en 2026.

TABLEAU 13

SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET LE CANADA*

(Dollars canadiens de 2008 par habitant et pourcentages)

		Productivité du travail (PIB/heure)	Intensité du travail (heures/emploi)	Taux d'emploi (emploi/pop 15-64 ans)	Profil démographique (pop 15-64/pop totale)	Total
1981	%	32,54	9,47	72,46	-14,48	100,00
	\$	-1 539,54	-448,21	-3 428,40	684,96	-4 731,20
2010	%	62,16	15,96	18,68	3,21	100,00
	\$	-4 923,54	-1 264,01	-1 479,34	-254,00	-7 920,89
2026	%	60,96	12,11	17,89	9,04	100,00
	\$	-7 501,64	-1 490,72	-2 201,42	-1 112,40	-12 306,18

* Croissance de la productivité du travail basée sur la croissance annuelle moyenne observée entre 1981 et 2008

Les tableaux 12 et 13 montrent par ailleurs qu'une forte proportion de l'écart de niveau de vie du Québec demeurerait attribuable à un niveau de productivité plus faible qu'ailleurs au Canada. Ainsi, en 2026, plus de 35 % de l'écart avec l'Ontario serait imputé à la faible performance du Québec en matière de productivité du travail alors que près de 61 % de l'écart de niveau de vie avec le Canada devrait être imputable à un niveau de productivité du travail plus faible.

La décomposition permet finalement d'établir un constat sans équivoque quant aux conséquences économiques des changements démographiques. Si le profil démographique du Québec avantageait initialement le Québec, la situation aura radicalement changé d'ici 2026. Ainsi, au terme de nos projections, le profil démographique devrait expliquer plus de 15 % de l'écart de niveau de vie avec l'Ontario et 9 % de l'écart de niveau de vie avec le Canada.

Ce revirement s'explique en grande partie par l'impact du vieillissement de la population sur les mouvements à l'entrée et à la sortie du marché du travail. Du fait d'un profil démographique dorénavant plus avantageux, l'Ontario et le Canada devraient profiter d'un bassin de travailleurs potentiels proportionnellement plus large qu'au Québec.

CONCLUSION

L'analyse des données les plus récentes confirme le rôle grandissant que joue la productivité du travail dans l'explication des écarts de niveau de vie observés entre, d'une part, le Québec et, d'autre part, l'Ontario, l'ensemble du Canada et la plupart des pays de l'OCDE. Le même constat s'applique lorsqu'on compare le Canada aux pays de l'OCDE.

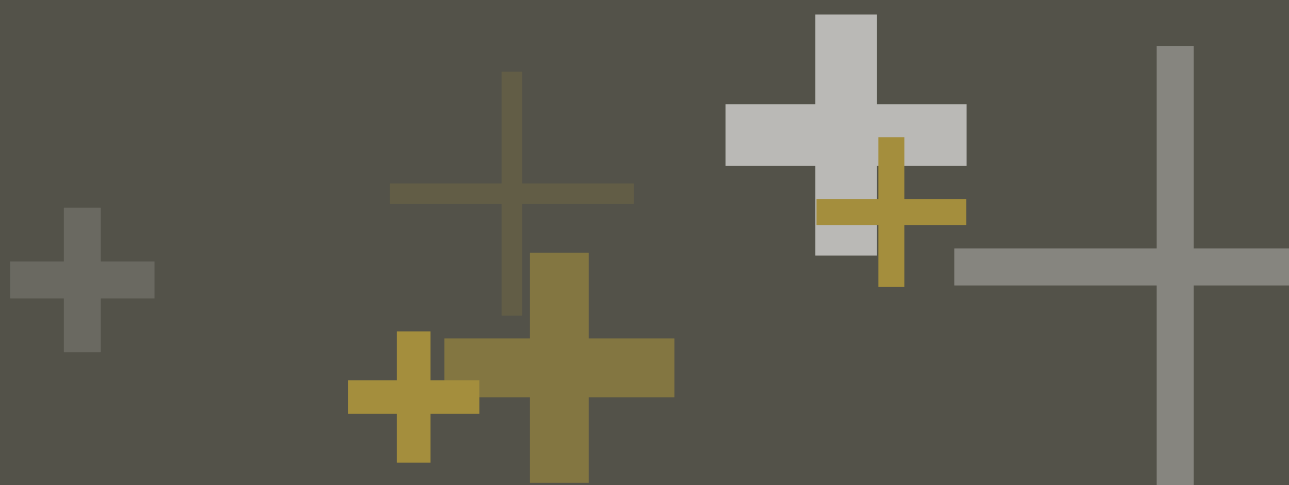
Ce *Bilan 2010* permet, par ailleurs, de mettre de côté une explication possible des écarts de niveau de vie observés, soit des différences marquées au niveau de la composition industrielle des économies comparées, ce que nous appelons « l'effet de structure ». Notre analyse démontre très clairement que dans tous les cas, l'effet de structure joue un rôle marginal dans l'explication des différences de niveau de vie.

Par ailleurs, on aurait pu s'attendre à ce que la récession économique, dont on se remet à peine, change davantage le portrait global de la situation au Canada compte tenu de la bonne performance relative de l'économie québécoise au cours des deux dernières années et des difficultés beaucoup plus importantes qu'a connues l'Ontario. Or, il apparaît évident que toutes ces perturbations économiques n'ont eu que très peu d'impact sur les classements relatifs du Québec et du Canada au sein des pays de l'OCDE, à la fois en termes de niveau de vie et de productivité du travail.

En fait, il ressort clairement de ce *Bilan 2010* que les facteurs à la base des écarts observés, autant en termes de niveau de vie que de productivité du travail, sont davantage structurels que conjoncturels et que la performance économique récente du Québec n'a fondamentalement rien réglé. Le Québec souffre d'un retard économique par rapport aux autres économies industrialisées et celui-ci ne semble malheureusement pas en voie de résorption. Il provient principalement d'une croissance de la productivité du travail historiquement plus faible au Québec dans le secteur des services, notamment dans les industries du commerce de gros, du transport et de l'entreposage et des services financiers. Il s'explique aussi par une participation des Québécois au marché du travail historiquement plus faible qu'en Ontario et que dans le reste du Canada.

Le vieillissement de la population au Québec et son impact sur le marché du travail représentent une menace beaucoup plus importante pour l'avenir économique du Québec que les perturbations économiques conjoncturelles du type de celles vécues lors de la dernière récession. La population du Québec vieillit plus vite qu'ailleurs et cela aura tôt fait d'exercer des pressions importantes sur le marché du travail. L'amélioration de la performance du Québec en matière de productivité du travail représente la seule façon de compenser pour cette démographie défavorable sans pour autant remettre en question le style de vie choisi par les Québécois. Si le Québec ne réussit pas à relever de manière significative le niveau de sa productivité du travail, il doit s'attendre à subir les contrecoups du vieillissement de sa population sur son niveau de vie et, éventuellement, sur sa qualité de vie.

OUVERTURE AUX
INVESTISSEMENTS
DIRECTS
ÉTRANGERS ET
PRODUCTIVITÉ
AU CANADA



INTRODUCTION

La croissance de la productivité du travail est essentielle à l'accroissement du niveau de vie au sein d'une société. Cependant, au cours des trois dernières décennies, la performance du Canada et du Québec à ce chapitre a été peu enviable comparativement à celle des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En effet, selon le bilan annuel sur la productivité au Québec et au Canada¹, parmi les grands pays industrialisés, seules l'Italie et la Suisse ont affiché une croissance de la productivité du travail plus faible que le Canada entre 1981 et 2009.

Afin d'éviter que cet écart de niveau de vie ne se creuse davantage, il est important d'identifier les facteurs contribuant à la croissance de la productivité du travail. Parmi ces facteurs, le commerce international est reconnu depuis déjà longtemps pour ses effets positifs sur la productivité et la croissance économique. À cet effet, le commerce international favorise l'accès aux marchés étrangers, augmente la concurrence dans laquelle les entreprises évoluent et encourage l'adoption d'innovations technologiques. Bien que dans l'esprit populaire, le commerce international réfère généralement aux exportations et aux importations, il importe de mentionner qu'il comprend également les investissements directs étrangers (IDE). Les IDE sont les investissements entrepris par une personne ou une entreprise dans le but d'exercer une influence significative dans une entreprise située dans un pays autre que le sien.

La politique canadienne en matière d'IDE n'est pas caractérisée par la même ouverture que celle qui encadre les exportations et les importations. D'un côté, le Canada multiplie les accords de libre-échange (ALE) avec des partenaires commerciaux tels que le Panama, la Colombie, et l'Association européenne de libre-échange, favorisant ainsi les exportations et les importations avec ces pays. De l'autre côté, le Canada maintient toujours en place certaines restrictions à l'investissement direct étranger entrant au pays. Selon les recommandations de l'OCDE pour l'année 2010, la réduction de ces barrières à la propriété étrangère devrait être une priorité pour le Canada. L'OCDE soutient que les IDE destinés au Canada sont soumis à des restrictions plus importantes que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment dans les industries des télécommunications et du transport aérien.²

Dans cette perspective, on peut se demander si, en maintenant en place des restrictions aux IDE, le Canada renonce à certains bénéfices potentiels liés au commerce international. Plus précisément, serait-il envisageable d'accélérer la croissance de la productivité au pays en faisant preuve d'une plus grande ouverture envers les IDE? Ce fascicule a pour objectif de répondre à ces questions. Pour ce faire, on y présente d'abord les mécanismes par lesquels les IDE peuvent contribuer à accroître la productivité. Ensuite, une comparaison entre les restrictions aux IDE au Canada et dans les autres pays de l'OCDE est présentée. Une attention particulière est portée à l'industrie des télécommunications en raison des importantes restrictions aux IDE toujours en place dans cette industrie au Canada.

¹ Centre sur la productivité et la prospérité (2010). *Productivité et prospérité au Québec - Bilan 2010*.

² OCDE (2010). *Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policy Indicators, Priorities and Analysis*. P. 98.

IDE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Investissements directs étrangers (IDE) : Les IDE représentent « les investissements par lesquels l'investisseur d'une économie acquiert une influence importante ou significative sur la gestion d'une entreprise exploitée dans une autre économie ». ³ En pratique, on considère qu'un investissement direct a lieu lorsqu'une entreprise détient 10 % des actions avec droit de vote d'une entreprise étrangère. Les IDE peuvent être effectués de deux façons, soit en investissant dans le capital financier (capital-actions et bénéfices réinvestis) d'une entreprise existante ou en investissant dans la création d'une nouvelle entreprise à l'étranger.

IDE entrants et sortants : Les IDE entrants réfèrent aux investissements faits par des étrangers dans des entreprises canadiennes alors que les IDE sortants réfèrent aux investissements faits par des Canadiens ou des entreprises canadiennes dans des entreprises à l'étranger.

Flux d'IDE : Les flux d'IDE réfèrent aux transactions d'investissement direct étranger ayant lieu au cours d'une période de temps donnée (trimestre, année). Ces transactions sont enregistrées à leur valeur marchande au moment où elles ont lieu et sont cumulées pour construire les mesures de flux d'IDE. Les flux d'IDE peuvent être qualifiés d'entrants ou de sortants.

Stock d'IDE : Le stock d'IDE réfère à la valeur totale du capital propre, des créances à long terme et des créances à court terme que possèdent les entreprises à l'étranger. Les stocks d'IDE peuvent être qualifiés d'entrants ou de sortants.

IDE ET PRODUCTIVITÉ

LIENS ENTRE IDE ET CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ

Les IDE peuvent être effectués de deux façons, soit par la création de nouvelles entreprises ou par la modification du statut de propriété d'entreprises déjà en place. La modification du statut de propriété des entreprises a lieu par le biais des opérations de fusions-acquisitions. Ces opérations consistent en l'achat ou la vente d'actions existantes par des non-résidents et forment la majorité des IDE entrants dans le monde. En 2007, soit l'année record pour les IDE entrants, près de 88 % des IDE entrants provenaient des opérations de fusions-acquisitions, soit 1 400 milliards de dollars US sur un total de 1 600 milliards de dollars US au niveau mondial. ⁴

³ Statistique Canada (2000). *La balance des paiements internationaux et le bilan des investissements internationaux du Canada : Concepts, sources, méthodes et produits*. Division de la balance des paiements. Ottawa. P. 95.

⁴ OCDE (2010). *Global Investment Activity Stagnates into 2010*. OECD Investment news. Mars 2010, Numéro 12.

Les opérations de fusions-acquisitions sont principalement effectuées par des entreprises multinationales. Ces dernières se distinguent des entreprises locales puisqu'elles apportent avec elles leurs technologies, leurs compétences en marketing ainsi que leur habileté à exploiter les avantages comparatifs des différents pays dans lesquels elles font affaires.⁵ Grâce à ces atouts considérables, il n'est pas surprenant que les multinationales étrangères affichent généralement une productivité plus élevée que les entreprises locales. De nombreuses études effectuées sur les entreprises établies au Canada confirment d'ailleurs cette réalité.^{6,7,8,9} Ainsi, l'unique présence de multinationales étrangères dans notre économie grâce aux IDE contribue à l'accroissement de la productivité au sein des industries dans lesquelles elles œuvrent.

L'impact des multinationales étrangères sur la productivité du pays d'accueil ne s'arrête cependant pas ici. La présence de multinationales étrangères peut également contribuer directement à accroître la productivité des entreprises locales. Cela se produit par le biais des retombées positives en termes de gains de productivité qu'ont les multinationales sur les entreprises locales.

RETOMBÉES HORIZONTALES ET VERTICALES

Ces retombées positives peuvent être classées sous deux types, soit les retombées « horizontales » et les retombées « verticales », lesquelles sont illustrées à la figure 1. Les retombées horizontales sont celles qui ont lieu au sein d'une industrie (intra-industrie) dans laquelle des entreprises locales et étrangères se font concurrence. Les retombées verticales se produisent quant à elles au cœur de la chaîne de production et peuvent donc avoir lieu dans différentes industries (inter-industrie). Ces dernières sont issues des liens à titre de fournisseur ou de client qui unissent les entreprises locales aux multinationales. Dans la littérature, une distinction claire entre les liens qu'ont les multinationales avec leurs fournisseurs et les liens qu'elles ont avec leurs clients est effectuée.

D'une part, des retombées peuvent découler des liens « en amont »¹⁰, lesquels ont trait aux relations qu'ont les multinationales avec leurs fournisseurs locaux. En effet, les standards de qualité exigés par les multinationales sur les intrants qu'elles achètent peuvent amener les entreprises locales à améliorer leurs processus de production et contribuer à l'augmentation de leur productivité. De plus, à titre de fournisseurs, les entreprises locales peuvent profiter de l'assistance technique et des compétences des multinationales.¹¹

⁵ Blomström, M., A. Kokko, et al. (2000). *Foreign Direct Investment : Firm and Host Country Strategies*. New York, St. Martin's Press

⁶ Globerman, S., J. Ries, et al. (1994). "The Economic Performance of Foreign Affiliates in Canada." *Canadian Journal of Economics* 27 : 143-156.

⁷ Baldwin, J. R. and N. Dholiwala (2001). *Heterogeneity in Labour Productivity Growth in Manufacturing: Differences between Domestic and Foreign-Controlled Establishments*. Productivity Growth in Canada Ottawa, Statistique Canada

⁸ Rao, S. and J. Tang (2005). *Foreign Ownership and Total Factor Productivity: Governance, Multinationals and Growth*. L. Eden and W. Dobson, Edward Elgar: 100-121.

⁹ Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). *Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication*, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.

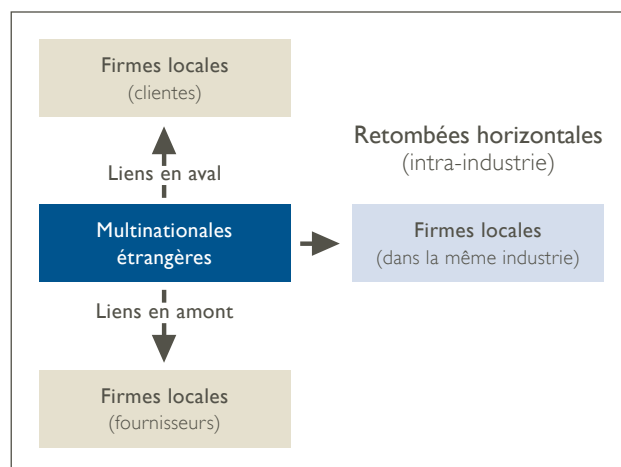
¹⁰ En anglais, l'expression « backward linkage » est utilisée.

¹¹ Blomström, M. and A. Kokko (1998). "Multinational Corporations and Spillovers." *Journal of Economic Surveys* 12(2).

D'autre part, des retombées peuvent émaner des liens « en aval »¹² provenant des interactions entre les multinationales et leurs clients composés d'entreprises locales. Les entreprises locales clientes de multinationales peuvent entre autres bénéficier d'intrants de meilleure qualité. De plus, cette relation d'affaires leur permet d'être en contact avec les nouvelles technologies et les innovations mises de l'avant par les multinationales.¹³

FIGURE I

RETOMBÉES DES MULTINATIONALES SUR LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES



Source : Centre sur la productivité et la prospérité à l'aide de Blomström et Kokko (1998) et Leshner et Miroudot (2008).

LES MÉCANISMES À L'ŒUVRE

Il existe quatre principaux mécanismes par lesquels ces retombées horizontales et verticales peuvent avoir lieu : l'imitation, la concurrence, le transfert de compétences et l'accès à de nouveaux marchés.^{14, 15, 16}

¹² En anglais, l'expression « forward linkage » est utilisée.

¹³ Driffield, N., M. Munday, et al. (2002). "Foreign Direct Investment, Transactions Linkages and the Performance of the Domestic Sector." *International Journal of the Economics of Business* 9(3) : 335-351.

¹⁴ Blomström, M., A. Kokko, et al. (2000). *Foreign Direct Investment: Firm and Host Country Strategies*. New York, St. Martin's Press

¹⁵ Görg, H. and D. Greenaway (2004). "Much Ado about Nothing? Do domestic Firms Really Benefit from Foreign Direct Investment." *The World Bank Research Observer* 19(2) : 171-197.

¹⁶ OCDE (2002). *Foreign Direct Investment for Development: Maximising Benefits, Minimising Costs*.

L'imitation

Les entreprises locales peuvent augmenter leur productivité en imitant les processus de production, les technologies, les pratiques de gestion et les techniques de marketing propres aux multinationales. Ce mécanisme peut notamment avoir lieu lorsqu'une entreprise locale interagit avec une multinationale à titre de fournisseur ou de client.

La concurrence

L'augmentation de la concurrence engendrée par l'entrée de multinationales peut contribuer à l'accroissement de la productivité des entreprises locales. Cette concurrence incite les entreprises locales à faire une utilisation plus efficace de leurs technologies et les pousse à en adopter de nouvelles plus rapidement.

Le transfert de compétences

Les multinationales sont reconnues pour leurs investissements en formation de la main-d'œuvre plus élevés que chez les entreprises locales. Lorsqu'ils changent d'emplois, les employés ayant été formés dans une multinationale peuvent faire bénéficier des entreprises locales de leurs connaissances et ainsi contribuer à l'accroissement de la productivité de celles-ci.

L'accès à de nouveaux marchés

Finalement, la présence de multinationales peut ouvrir la voie aux entreprises locales vers des activités d'exportations à l'étranger. En effet, les multinationales ont des compétences clefs en marketing au niveau international ainsi qu'un réseau global de distribution déjà en place. Ces avantages qu'ont les multinationales peuvent permettre aux entreprises locales de percer des marchés d'exportation similaires.¹⁷ Exporter peut ensuite s'avérer bénéfique pour la productivité des entreprises locales. En exportant, les entreprises peuvent augmenter leur volume de ventes et de production et ainsi réaliser des économies d'échelle, lesquelles sont sources de gains en productivité.

EFFETS DES IDE SUR LA PRODUCTIVITÉ

Secteur manufacturier

Plusieurs études se sont penchées sur les retombées des IDE sur les entreprises canadiennes du secteur manufacturier. Leurs résultats témoignent à la fois de la présence de retombées horizontales (intra-industrie) et verticales (inter-industrie).

¹⁷ Blomström, M. and A. Kokko (1998). "Multinational Corporations and Spillovers." *Journal of Economic Surveys* 12(2).

La présence de retombées horizontales a d'abord été évoquée dans une étude parue en 1979. Cette étude a d'ailleurs grandement contribué à lancer le débat concernant les effets des IDE sur l'économie canadienne.¹⁸ Selon les résultats de celle-ci, la productivité du travail des entreprises canadiennes est positivement corrélée avec la proportion d'entreprises sous contrôle étranger œuvrant dans la même industrie.

Plus récemment, des conclusions similaires ont été obtenues dans des études effectuées par Industrie Canada et Statistique Canada. Selon ces dernières, la présence d'établissements sous contrôle étranger contribue à la diminution des coûts de production et à l'augmentation de la productivité des entreprises locales.^{19, 20, 21} Plus précisément, une augmentation de 10 % de la part des établissements sous contrôle étranger dans le secteur manufacturier est liée à une augmentation de la croissance annuelle de la productivité du travail des établissements canadiens de 0,5 %.²² Selon ces études, la présence des multinationales stimule la concurrence au sein des industries et contribue à une utilisation plus intensive des technologies par les entreprises sous contrôle canadien.

Des études ont également confirmé la présence de retombées verticales (inter-industrie) grâce aux liens qu'entretiennent les multinationales avec leurs fournisseurs et leurs clients locaux. Une étude de Statistique Canada²³ montre que la croissance de la productivité du travail dans les établissements sous contrôle canadien est positivement corrélée avec la hausse du contrôle étranger dans les industries qui fournissent ces établissements locaux. Selon une autre étude²⁴, les liens qu'entretiennent les entreprises locales à la fois à titre de fournisseurs et de clients de multinationales ont des effets positifs sur leur productivité ainsi que sur leur chance de survie dans leur industrie.

Secteur des services

La plupart des études effectuées sur les retombées des IDE sur les entreprises locales se concentrent sur le secteur manufacturier en raison de la qualité et de la disponibilité des données. Toutefois, les mécanismes décrits précédemment ont également le potentiel de contribuer à la croissance de la productivité du secteur des services. À cet effet, une importante étude s'est récemment penchée sur les retombées des IDE sur l'ensemble des secteurs de l'économie de 17 pays de l'OCDE.²⁵ Selon les

¹⁸ Globerman, S. (1979). «Foreign Direct Investment and «Spillover» Efficiency Benefits in Canadian Manufacturing Industries.» *Canadian Journal of Economics* 12(1): 42-56.

¹⁹ Gera, S., W. Gu, et al. (1999). *Investissement étranger direct et croissance de la productivité : L'expérience du Canada comme pays d'accueil*, Industrie Canada.

²⁰ Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). *Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication*, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.

²¹ Rao, S. and J. Tang (2005). *Foreign Ownership and Total Factor Productivity. Governance, Multinationals and Growth*. L. Eden and W. Dobson, Edward Elgar: 100-121.

²² Baldwin, J. R. and W. Gu (2005). *Liaisons globales : Multinationales, propriété étrangère et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication*, Statistique Canada, Division de l'analyse microéconomique.

²³ Lileeva, A. (2006). *Liaisons globales : Les avantages de l'investissement direct de l'étranger pour les établissements sous contrôle canadien - Le rôle des liens verticaux*, Statistique Canada.

²⁴ Wang, Y. (2010). "FDI and Productivity Growth: The Role of Vertical Linkages." *Canadian Journal of Economics* (Publication prévue pour Novembre 2010).

²⁵ Leshner, M. and S. Miroudot (2008). *Foreign Direct Investment Spillovers and their Inter-relationships with Trade*. OECD Investment Policy Perspectives 2008. OCDE.

résultats de cette dernière, le secteur des services est celui qui bénéficie le plus des retombées positives des IDE. L'étude mentionne que ce sont les retombées verticales (inter-industries) grâce aux liens qu'entretiennent les multinationales avec leurs fournisseurs locaux (liens en amont) qui sont les plus évidentes dans ce secteur. L'une des trois recommandations figurant dans ce rapport est « d'encourager la présence de multinationales dans le secteur des services en raison de ses effets positifs sur la productivité de l'économie ».²⁶

Encourager l'entrée d'IDE dans le secteur des services pourrait également avoir des retombées positives sur le secteur manufacturier.²⁷ En effet, toutes les entreprises du secteur manufacturier doivent utiliser des services de base tels que les télécommunications et les services bancaires. Par conséquent, les gains de productivité dans le secteur des services possibles grâce à l'entrée d'IDE peuvent se traduire en une amélioration de la qualité et de la fiabilité des services offerts. De plus, la présence de multinationales dans le secteur des services peut également faciliter l'entrée de nouveaux services autrement non disponibles.

Ainsi, les entreprises manufacturières peuvent obtenir une plus vaste gamme de services à meilleurs coûts contribuant ainsi à améliorer leur productivité. À cet effet, des études sur la France, la République tchèque, l'Inde et le Chili confirment que les IDE dans le secteur des services contribuent à la productivité du secteur manufacturier.^{28, 29, 30, 31}

Grâce aux retombées des multinationales sur les entreprises locales, les IDE entrants ont le potentiel de contribuer à l'accroissement de la productivité et, par conséquent, à la croissance économique du Canada. Ces retombées peuvent avoir lieu à la fois au sein même de l'industrie dans laquelle une multinationale exerce ses activités et chez ses fournisseurs et ses clients locaux. Plusieurs études ont d'ailleurs confirmé la présence de ces retombées résultant de différents mécanismes dont l'imitation et le transfert de compétences.

Ces conclusions sont d'une importance cruciale pour le Canada puisque notre pays maintient encore aujourd'hui de nombreuses restrictions limitant l'entrée d'IDE dans le secteur des services. Ces restrictions ne sont pas sans conséquence pour la population canadienne. En effet, la majeure partie de la croissance de la productivité du Canada et des pays industrialisés provient du secteur des services. Ainsi, en empêchant la réalisation du plein potentiel des retombées des IDE sur la productivité du secteur des services, les restrictions nuisent à l'accroissement du niveau de vie au Canada.

²⁶ Ibid. P. 26.

²⁷ Javorcik, B. S. (2008). "Can Survey Evidence Shed Light on Spillovers from Foreign Direct Investment?" *The World Bank Research Observer* 23(2) : 139-159.

²⁸ Forlani, E. (2010). *Competition in the Service Sector and the Performances of Manufacturing Firms: Does Liberalization Matter?* Mimeo.

²⁹ Arnold, J., B. S. Javorcik, et al. (2007). *Does Services Liberalization Benefit Manufacturing Firms? Evidence from the Czech Republic.* World Bank Policy Research Working Paper 4109.

³⁰ Chakraborty, C. (2008). "Economic Reforms, FDI, and Economic Growth in India: A Sector Level Analysis." *World Development* 36(7): 1192-1212.

³¹ Fernandes, A. M. and C. Paunov (2008). *Foreign Direct Investment in Services and Manufacturing Productivity Growth: Evidence for Chile.* Policy Research Working Paper, World Bank.

RESTRICTIONS À L'ENTRÉE D'IDE

LE CANADA : MOINS ACCUEILLANT POUR LES IDE QUE LES AUTRES PAYS DE L'OCDE?

Avant de décrire les formes que prennent les restrictions aux IDE au Canada, il est important de nous positionner relativement aux autres pays faisant partie de l'OCDE. Selon l'indice des restrictions à l'entrée d'IDE publié par l'OCDE en 2003 et révisé en 2006, le Canada figurait respectivement au deuxième³² et au cinquième rang³³ des pays les plus restrictifs parmi les pays membres de l'OCDE. Dans le classement effectué en 2006, seules l'Autriche, le Mexique, l'Australie et l'Islande ont des mesures plus restrictives que le Canada concernant les IDE.

Cet indice tient compte de trois types de barrières aux IDE, soit les restrictions à la participation étrangère, les procédures de sélection et les restrictions visant le personnel étranger. Les restrictions à la participation étrangère consistent à « limiter la part du capital-actions des sociétés que peuvent détenir des non-résidents dans un secteur cible, voire interdire toute participation étrangère dans ce secteur ».³⁴ Les procédures de sélection prennent quant à elles la forme de « clauses stipulant que les projets des investisseurs étrangers doivent faire apparaître des avantages économiques ».³⁵ Ces dernières peuvent alourdir les coûts d'entrée et décourager les investissements étrangers. Finalement, les restrictions visant le personnel étranger consistent à limiter la capacité des étrangers à exercer des fonctions de gestion dans les filiales de sociétés étrangères. Dans le calcul de l'indice de restrictions, les monopoles d'État sont considérés comme des interdictions aux IDE puisque, dans les faits, leur présence empêche l'entrée d'IDE.³⁶

Les restrictions aux IDE dans les pays de l'OCDE sont principalement concentrées dans le secteur des services, touchant particulièrement les télécommunications, le transport aérien, l'électricité et les services financiers. Le secteur manufacturier est quant à lui presque entièrement ouvert aux IDE dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Les raisons mises de l'avant pour justifier la présence de restrictions importantes dans le secteur des services sont souvent de nature non économique. Elles sont principalement liées à la protection de la sécurité et de la souveraineté nationales.³⁷ Les réseaux de télécommunication et d'électricité font partie de l'infrastructure de base d'un pays. Par conséquent, en raison de leur caractère essentiel, la propriété étrangère dans ces secteurs peut être considérée comme une menace pour la sécurité nationale. De plus, les pays de plus petite taille peuvent craindre

³² Golub, S. S. (2003). "Mesure des restrictions visant les investissements directs de l'étranger dans les pays de l'OCDE." *Revue économique de l'OCDE*(36).

³³ Koyama, T. and S. Golub (2006). *OECD's FDI Regulatory Restrictiveness Index: Revision and Extension to More Economies*. Working Papers on International Investment, OECD.

³⁴ OCDE (2003). *Restrictions à l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDE Perspectives économiques de l'OCDE N° 73*. p.2

³⁵ *Ibid.* p.3

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Golub, S. S. (2009). "Openness to Foreign Direct Investment in Services :An International Comparative Analysis." *The World Economy* 32(8): 1245-1268.

de devenir dépendants de pays étrangers pour l'approvisionnement en services essentiels. D'autres préoccupations liées à la protection de l'identité culturelle des consommateurs et des entreprises locales peuvent être à l'origine de la présence de restrictions aux IDE dans le secteur des services.³⁸

Le graphique 1 illustre l'évolution de l'indice des restrictions dans les industries des télécommunications, de la finance, du transport aérien et de l'électricité, entre 1991 et 2005 pour la moyenne des pays de l'OCDE et le Canada.³⁹ L'indice peut prendre des valeurs entre 0 et 1. Une valeur de 0 indique que les IDE entrants font l'objet d'aucune restriction alors qu'un indice ayant une valeur de 1 indique que l'entrée d'IDE est interdite.

Malgré les préoccupations entourant la participation étrangère dans les services, les restrictions aux IDE ont été considérablement réduites depuis la fin des années 90, soit suite à la conclusion de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Seule l'industrie de l'électricité fait toujours

Ainsi, en empêchant la réalisation du plein potentiel des retombées des IDE sur la productivité du secteur des services, les restrictions nuisent à l'accroissement du niveau de vie au pays.

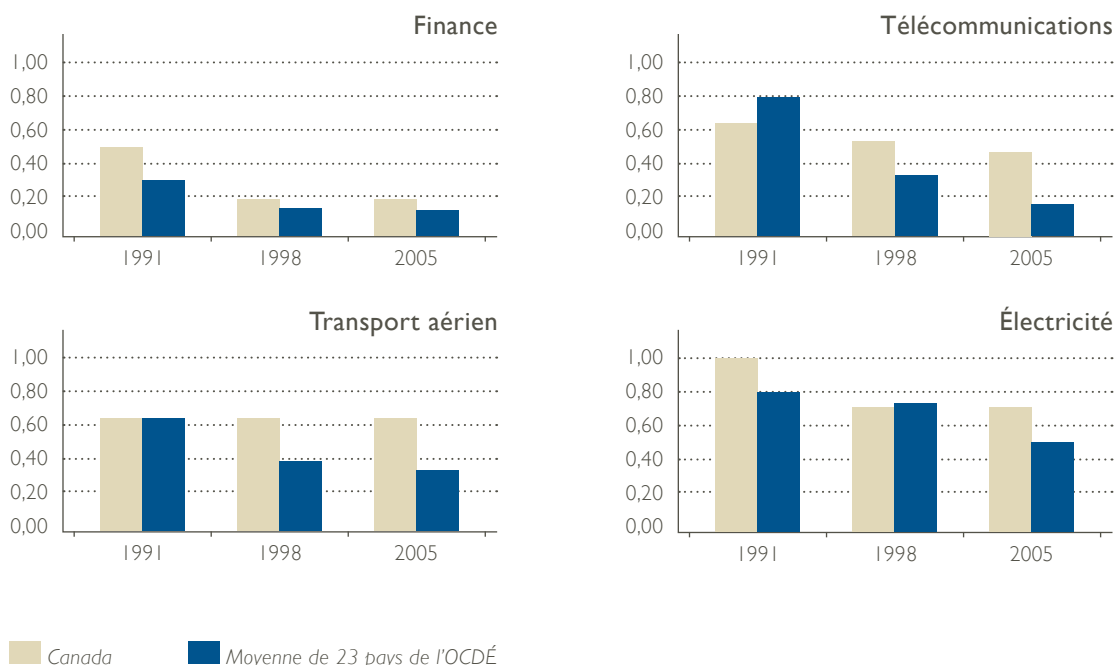
³⁸ UNCTC (1989). *Foreign Direct Investment and Transnational Corporations in Services*. United Nations. New York

³⁹ Golub, S. S. (2009). "Openness to Foreign Direct Investment in Services :An International Comparative Analysis." *The World Economy* 32(8): 1245-1268.

l'objet d'importantes barrières aux IDE. C'est l'industrie des télécommunications qui a été soumise à la plus importante réduction des barrières à la participation étrangère. Alors que les IDE dans cette industrie étaient très restreints au début des années 90, ils y sont maintenant mieux accueillis dans la plupart des pays de l'OCDE.

GRAPHIQUE I

ÉVOLUTION DE L'INDICE DES RESTRICTIONS AUX IDE DANS DIFFÉRENTES INDUSTRIES DU SECTEUR DES SERVICES AU CANADA ET DANS 23 PAYS DE L'OCDE



L'indice prend des valeurs entre 0 et 1 ; 0 Aucune restrictions aux IDE ; 1 = Industrie fermée aux IDE

Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur.

Les autres services compris dans cet indice sont les services professionnels, la construction, la distribution, le tourisme.

En 2005, le Canada affichait toutefois un indice de restriction plus élevé que la moyenne de l'OCDE, et ce, dans l'ensemble des industries visées par les restrictions. Le Canada faisait d'ailleurs particulièrement mauvaise figure dans l'industrie des télécommunications et du transport aérien. Cependant, ces industries sont sur le point d'être ouvertes à une plus grande participation étrangère. D'un côté, un projet de loi visant à réduire les restrictions aux IDE dans l'industrie du transport aérien au Canada a récemment été adopté. Un encadré est d'ailleurs consacré à ce sujet. De l'autre côté, le gouvernement du Canada analyse présentement différentes options afin de permettre une participation étrangère plus élevée dans les entreprises de l'industrie des télécommunications.

RESTRICTIONS AUX IDE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA

Les services de télécommunications peuvent être divisés en deux grandes catégories, soit les services fixes et mobiles. Ces services et les infrastructures qui s'y rattachent sont essentiels aux activités quotidiennes de toute organisation. Des études ont d'ailleurs montré que les investissements en infrastructures de télécommunications ont un impact positif et significatif sur la croissance économique des pays de l'OCDE.^{40,41} Dans ce cas, il s'avère d'autant plus important d'encourager les investissements dans ces infrastructures et l'une des façons de le faire est d'ouvrir l'industrie des télécommunications aux investissements étrangers. Selon une étude d'Industrie Canada, éliminer les barrières actuelles à la participation étrangère dans cette industrie permettrait au PIB réel par personne en âge de travailler du Canada d'augmenter de 1,7 % sur une période de dix ans.⁴² Mais en quoi consistent donc ces barrières aux IDE toujours en vigueur au Canada?

Les IDE dans l'industrie des télécommunications au Canada font l'objet de restrictions depuis l'adoption de la *Loi sur les télécommunications* en 1993. Selon cette loi, une entreprise de télécommunications œuvrant au Canada doit être « une personne morale constituée ou prorogée sous le régime des lois fédérales ou provinciales et est la propriété de Canadiens et sous contrôle canadien ». ⁴³ Pour répondre à cette exigence, 80 % des administrateurs d'une entreprise de télécommunications doivent être des Canadiens et 80 % des actions avec droit de vote de cette entreprise doivent être la propriété effective, directe ou indirecte, de Canadiens.

En 1994, une règle de propriété indirecte s'est ajoutée aux exigences précédentes suite à l'adoption du *Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunication canadiennes*. Ce dernier avait pour but de fixer la part minimale de propriété canadienne pour les sociétés de portefeuille qui détiennent des actions avec droits de vote d'entreprises de télécommunication. Cette part minimale a été fixée à 66,66 % des actions avec droits de vote des sociétés de portefeuille. Par conséquent une entreprise étrangère est seulement admissible à une participation ne dépassant pas 33,33 % dans une société de portefeuille ayant des intérêts dans une entreprise de télécommunication.

Cela signifie qu'une entreprise étrangère détenant 20 % des actions avec droit de vote d'une entreprise de télécommunications au Canada est admissible à une participation de 33,33 % dans une société de portefeuille détenant les 80 % restants de l'entreprise en question. Par conséquent, en multipliant 33,33 % par 80 % et en y ajoutant les 20 % de participation directe, on obtient la limite à la propriété étrangère directe et indirecte dans une entreprise de télécommunication régulièrement citée dans les médias de 46,67 %.⁴⁴

Le graphique 2 présente l'indice de restrictions pour l'industrie des télécommunications en 1991 et 2005 pour 23 pays de l'OCDE. On constate que près de la moitié des pays sont passés d'une industrie

⁴⁰ Röller, L.-H. and L. Waverman (2001). "Telecommunications Infrastructure and Economic Development: A Simultaneous Approach." *American Economic Review* 91(4) : 909-923.

⁴¹ Datta, A. and S. Agarwal (2004). "Telecommunications and Economic Growth: A Panel Data Approach." *Applied Economics* 36 : 1649-1654.

⁴² Chen, Z. (2006). *Libéralisation du commerce et de l'investissement dans les services de télécommunications : un point de vue canadien*. Les Industries de services et l'économie du savoir R. Lipsey. Calgary, AB, Canada, University of Calgary Press. P. 496.

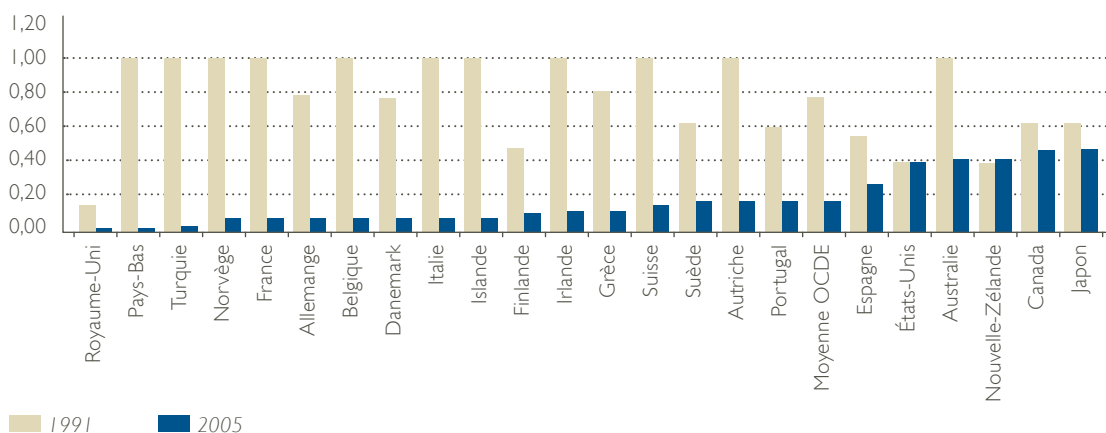
⁴³ Ministère de la Justice (2010). *Loi sur les télécommunications* L.C. 1993 ch.38.

⁴⁴ Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). *Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes*. Ottawa, Chambre des communes.

des télécommunications entièrement fermée à l'entrée d'IDE à une industrie quasi exempte de restrictions. Cependant, en raison de la limite à la participation étrangère en place, le Canada se classait en 2005 au second rang des pays les plus restrictifs dans cette industrie, derrière le Japon.

GRAPHIQUE 2

INDICE DE RESTRICTIONS AUX IDE DANS L'INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 1991 ET EN 2005 POUR 23 PAYS DE L'OCDE



Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur.
Échelle entre 0 et 1. 0 Aucune restrictions aux IDE ; 1 = Industrie fermée aux IDE

UNE OUVERTURE À LA PARTICIPATION ÉTRANGÈRE ENVUE

Les restrictions aux IDE ont de nombreux impacts négatifs sur notre économie. D'abord, en rendant plus difficile l'accès à des capitaux étrangers pour les entreprises de télécommunications canadiennes, les restrictions aux investissements étrangers augmentent le coût du capital pour celles-ci.^{45, 46, 47} Cela peut notamment nuire à l'innovation et à la croissance de cette industrie au pays. Ensuite, en empêchant les entreprises étrangères d'offrir leurs services de télécommunication. Les restrictions limitent la concurrence. Une concurrence moins accrue peut notamment ralentir la diffusion des nouvelles technologies et des services de télécommunication modernes.⁴⁸ De nombreux rapports ont fait état

⁴⁵ OCDE (2002). *Regulatory Reform in the Telecommunications Industry. Regulatory Reform in Canada: From Transition to New Regulation Challenges*. Paris.

⁴⁶ McFetridge, D. G. (2008). *The Role of Sectoral Ownership Restrictions Paper prepared for the Competition Policy Review Panel*.

⁴⁷ Comité permanent de l'industrie des sciences et de la technologie (2003). *Restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunication. Ouverture sur le monde pour les communications canadiennes*. Ottawa, Chambre des communes.

⁴⁸ Ibid.

de ces effets négatifs et ont recommandé au gouvernement canadien de réduire considérablement, voire d'éliminer les restrictions actuelles à la propriété étrangère dans cette industrie.^{49, 50, 51}

Suite à ces recommandations, le Canada s'apprête maintenant à réduire les restrictions en place. En effet, on retrouvait dans le Discours du Trône présenté le 3 mars 2010 la mention que le gouvernement «ouvrira davantage le Canada au capital de risque et à l'investissement étranger dans les secteurs clés, notamment ceux des satellites et des télécommunications, donnant ainsi aux entreprises canadiennes un accès aux fonds et à l'expertise dont elles ont besoin».⁵² De plus, le 7 juin 2010, le ministre de l'Industrie, l'honorable Tony Clement, dans son discours au Sommet canadien des télécommunications de 2010, a réitéré l'engagement du Canada à ouvrir l'industrie des télécommunications à une participation étrangère plus importante.⁵³

Dans le cadre de son engagement à ouvrir davantage l'industrie des télécommunications à la participation étrangère, trois options sont actuellement considérées par le gouvernement :⁵⁴

- a) augmenter à 49 % la limite des investissements directs étrangers dans les entreprises de radiodiffusion et de télécommunication;
- b) éliminer les restrictions à la participation étrangère pour les entreprises de télécommunication représentant moins de 10 % des revenus totaux du marché des télécommunications;
- c) supprimer complètement les restrictions visant les télécommunications.

Le gouvernement du Canada a tenu une période de consultations publiques entre la mi-juin et la fin juillet 2010 afin de recueillir les commentaires de la population sur ces différentes options. Si le gouvernement du Canada choisit l'une des deux premières options, le Canada demeurera fort probablement l'un des pays les plus restrictifs aux IDE dans l'industrie des télécommunications. Advenant cette éventualité, le Canada ne pourra bénéficier de toutes les retombées que peuvent avoir les IDE sur la productivité des entreprises de télécommunication et la productivité des entreprises qui utilisent les services de cette industrie. Ainsi, seule la dernière option, soit la suppression complète des restrictions visant les télécommunications, aurait le potentiel de maximiser les effets des IDE sur la productivité. Cette option permettrait également de faire diminuer considérablement l'indice de restrictions aux IDE dans cette industrie.

Après avoir retardé la réduction des restrictions aux IDE dans le secteur des services comparativement à la majorité des autres pays de l'OCDE, le Canada s'apprête maintenant à emboîter le pas. D'une part, les restrictions dans l'industrie des télécommunications seront prochainement réduites. Cependant, l'ampleur des réductions reste toujours à déterminer. D'autre part, l'industrie du transport aérien, également très sensible aux restrictions dans les pays de l'OCDE, accueillera prochainement elle aussi davantage d'IDE.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (2006). *Rapport final 2006*. Industrie Canada.

⁵¹ Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008). *Foncer pour gagner - Rapport final Juin 2008*. Gouvernement du Canada.

⁵² Gouvernement du Canada. (2010, 3 mars 2010). "Le Discours du Trône : Un Canada plus fort. Une économie plus forte." Consulté le 11 juin 2010 à l'adresse suivante : <http://www.speech.gc.ca/fra/media.asp?id=1388>

⁵³ Clement, T. (2010). Notes d'allocation. Sommet canadien des télécommunications de 2010 Toronto, Industrie Canada.

⁵⁴ Industrie Canada. (2010). "Le gouvernement du Canada lance une consultation auprès des Canadiens sur les investissements étrangers dans le secteur des télécommunications." Consulté le 17 juin 2010 à l'adresse suivante : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ici1.nsf/fra/05650.html>

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN ACCUEILLERA UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION ÉTRANGÈRE

Selon les recommandations de l'OCDÉ faites au Canada pour l'année 2010, les restrictions à la participation étrangère dans l'industrie du transport aérien devraient être considérablement réduites.⁵⁵ Jusqu'à la fin des années 70, l'industrie du transport aérien au pays était dominée par Air Canada, alors détenue par l'État, ce qui ne laissait que très peu de marché pour les plus petits opérateurs. L'adoption de la *Loi d'Air Canada de 1977* a ouvert la porte à la déréglementation de cette industrie, laquelle s'est officialisée suite à l'entrée en vigueur de la *Loi de 1987 sur les transports nationaux*.⁵⁶

Cependant, même si cette loi était conçue dans le but de favoriser la concurrence et réduire la réglementation, celle-ci introduisait également un plafond à la participation étrangère dans les transporteurs canadiens à 25 % des actions avec droit de vote.⁵⁷ Cette limite a été adoptée principalement dans le but d'appliquer la même que celle adoptée par les États-Unis. La *Loi de 1987 sur les transports nationaux* a été remplacée en 1996 par la *Loi sur les Transports au Canada*, toujours en vigueur à ce jour, et la limite à la participation étrangère a été conservée.⁵⁸

Depuis le début des années 90, de nombreux pays ont toutefois réduit les restrictions aux IDE dans l'industrie du transport aérien, tel qu'illustré dans le graphique ci-contre. On constate qu'en ayant maintenu le statu quo au niveau des restrictions à la participation étrangère, le Canada se classait en 2005 à l'avant-dernier rang des pays les plus restrictifs dans cette industrie, derrière le Japon.

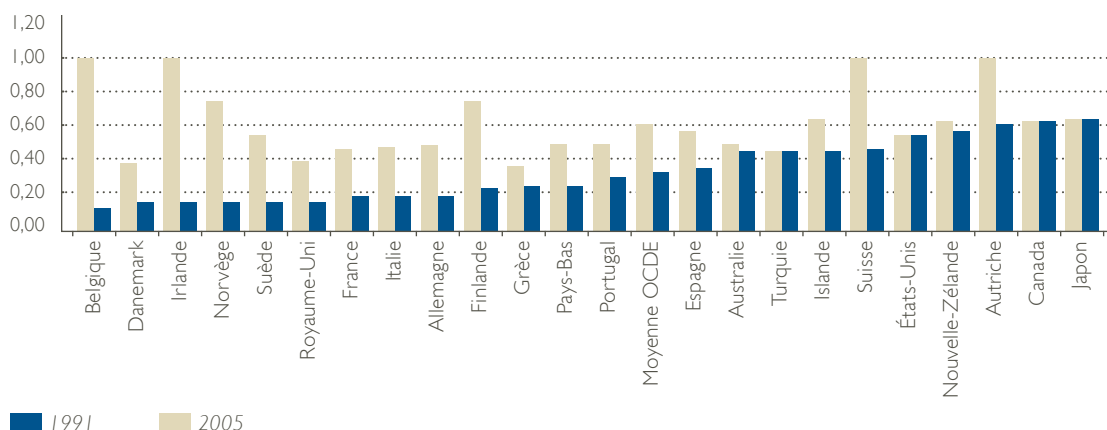
⁵⁵ OCDÉ (2010). *Economic Policy Reforms: Going for Growth. Structural Policies Indicators Priorities and Analysis*.

⁵⁶ Christopher, J. and J. P. Dion (2002). *Le transport aérien au Canada*. Direction de la recherche parlementaire. Ottawa, Bibliothèque du Parlement

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ministère de la Justice (2010). *Loi sur les transports au Canada L.C. 1996 ch.10*.

INDICE DE RESTRICTIONS AUX IDE DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN EN 1991 ET EN 2005 POUR 23 PAYS DE L'OCDE



Source : Données tirées de Golub (2009) obtenues directement auprès de l'auteur.
Échelle entre 0 et 1. 0 = Industrie ouverte aux IDE ; 1 = Industrie fermée aux IDE

Cependant, cette situation est sur le point de changer. Depuis le début des années 2000, des recommandations ont été faites concernant cette limite, afin de l'augmenter à 49 % et elles ont été entendues.^{59, 60} Le projet de loi C-10 a obtenu la sanction royale le 12 mars 2009 et élève la participation maximum des non-canadiens à 49 %.⁶¹ Toutefois, cette nouvelle disposition n'est toujours pas entrée en vigueur étant donné que « le règlement doit d'abord être élaboré ». ⁶² En effet, en date du 3 septembre 2010, cette nouvelle clause figurait toujours dans la section « Modifications non en vigueur » de la *Loi sur les Transports au Canada*.⁶³ Cette augmentation de la participation étrangère permise n'aura toutefois qu'un faible impact sur l'indice de restriction, c'est-à-dire une baisse de 0,1 seulement.⁶⁴ L'indice passera donc de 0,625 à 0,525 et sera toujours plus élevé que la plupart des pays de l'OCDE.

⁵⁹ Konrad von Finckenstein (2000). *Législation sur la restructuration de l'industrie aérienne au Canada*. Comité permanent des transports. Ottawa, Bureau de la concurrence.

⁶⁰ Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence (2008). *Foncer pour gagner - Rapport final Juin 2008*. Gouvernement du Canada. P.49.

⁶¹ Ministre des Finances (2009). *Projet de Loi C-10: Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 janvier 2009 et mettant en œuvre des mesures fiscales connexes*.

⁶² Office des transports du Canada. (2009). « Réglementation sur la propriété étrangère. » *Document de consultation*. Consulté le 30 juin 2010 à l'adresse suivante: http://www.otc-cta.gc.ca/aux_bin.php?auxid=1465

⁶³ Ministre de la Justice (2010). *Loi sur les transports au Canada L.C. 1996 ch.10*.

⁶⁴ La réduction de l'indice de restriction a été estimée en fonction des pondérations affectées à chacun des types de restrictions. Les détails sont disponibles dans Golub (2009).

CONCLUSION

Les IDE entrants peuvent contribuer à améliorer la productivité et ainsi avoir un impact positif sur le niveau de vie. Cette contribution est notamment possible grâce aux retombées qu'ont les multinationales sur les entreprises locales. Quatre principaux mécanismes peuvent donner lieu à ces retombées :

- l'imitation par les entreprises locales des technologies, des techniques de gestion et des processus de production des multinationales;
- le transfert de compétences des multinationales vers les entreprises locales;
- l'augmentation de la concurrence occasionnée par l'arrivée des multinationales;
- l'accès à de nouveaux marchés pour les entreprises locales facilité par les relations avec les multinationales.

La présence de ces retombées a d'ailleurs été observée dans de nombreux pays, incluant le Canada. Pour que ces retombées soient possibles, encore faut-il que l'entrée d'IDE ne fasse pas l'objet de restrictions importantes. L'analyse de l'indice de restrictions à l'entrée d'IDE dans le secteur des services a montré que le Canada figurait parmi les pays les plus restrictifs de l'OCDE. Ces restrictions peuvent avoir d'importantes conséquences sur l'économie canadienne puisque le secteur des services est la principale source de croissance de la productivité au Canada et dans les pays industrialisés. Ainsi, en empêchant la réalisation des retombées des IDE dans ce secteur, les restrictions freinent la croissance de la productivité de ce dernier et, ultimement, nuisent à l'accroissement du niveau de vie.

Ces conséquences néfastes peuvent s'avérer d'autant plus importantes puisque les restrictions en place au Canada touchent une industrie clef de l'économie, soit les télécommunications. En effet, les services offerts par cette industrie sont essentiels aux activités courantes de toute organisation, qu'elle soit publique ou privée. Ainsi, en diminuant le potentiel des retombées des IDE, les restrictions retardent la diffusion de nouvelles technologies et l'accès à des services de télécommunication de meilleure qualité à moindres coûts.

Des démarches sont présentement effectuées par le gouvernement du Canada pour réduire les restrictions en place. Cependant, des trois options considérées, seule l'abolition des restrictions à la participation étrangère permettrait au Canada d'harmoniser sa politique à celle de la majorité des pays de l'OCDE et donc de maximiser ses gains de productivité. En effet, l'entrée d'IDE serait non seulement bénéfique pour les entreprises de télécommunications, mais aussi pour les entreprises utilisant les services de cette industrie. Si des limites à la participation étrangère sont toutefois maintenues, il est fort possible que la croissance de la productivité et du niveau de vie du Canada en souffrent.



